

Le présent ouvrage décrit les efforts entrepris dans plusieurs pays pour traiter la langue comme une véritable ressource de nature sociétale. Ainsi traitée sous ses aspects politique, sociolinguistique et d'aménagement interne, une langue peut voir son utilisation interdite, tolérée ou encouragée et sa nature modifiée ou enrichie dans une direction donnée.

Des textes de spécialistes comme A. Bastardas Boada, R. Bugarski, J.-Cl. Corbeil, F. Daneš, D. Daoust, K. Deprez, J.H. Jernudd, L.F. Lara, C. Laurén, J. Maurais, M. Nahir, K. Rotaexte, nous exposent les problèmes linguistiques vécus dans de nombreux pays ainsi que la façon dont des personnes de cultures différentes cherchent à les résoudre.

La parution de ce nouvel ouvrage collectif soulève un coin du voile sur les nouveaux intérêts qui se manifestent dans les travaux d'aménagement linguistique.

*« Cet ouvrage [...] contribuera à nous apporter enfin les réponses à des questions que nous avons dû nous contenter de formuler jusqu'à présent. [...] Nous pouvons apprendre beaucoup et réfléchir encore davantage à partir d'une œuvre collective comme celle-ci ».*

Joshua A. Fishman  
(préface)

Précédemment parus dans la même collection:  
*La norme linguistique*  
*La crise des langues*

Les  
PUBLICATIONS  
DU QUÉBEC



Imprimé au Québec, Canada

# POLITIQUE et AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUES

Textes publiés sous la direction de  
Jacques Maurais

*François par la grace de Dieu  
Roy de France Savoir faisons  
à tous presens et advenir que  
pour aucunement pourvoir au  
bien de notre justice abbreviation  
des proces et soulagement de  
noz subietz avons par edict per-  
petuel et irrevocable statue et*



Gouvernement du Québec  
Conseil de la  
langue française



Collection L'ordre des mots  
LE ROBERT  
PARIS

# Essai sur les problèmes linguistiques\*

BJÖRN H. JERNUDD\*\*

1987

---

\* Traduit de l'anglais par Ève Renaud, révisé par Colette Gosselin.

\*\* Le professeur Monsur Musa m'a encouragé à écrire cet article, de même que les professeurs K.S. Rajyashree et J. Uyangoda. Madame Sharon Mann m'a prodigué de judicieux conseils en cours de rédaction. J'ai aussi bénéficié grandement des discussions qui ont eu lieu au East-West Center dans le cadre du *Project on Modernization and Language Development*. Je suis aussi reconnaissant au professeur J.V. Neustupný de ses commentaires sur les premières sections. Mes remerciements s'adressent enfin à M<sup>me</sup> Joyce Gruhn qui s'est chargée de la dactylographie.

## 1. Une langue qui convient aux besoins

Le « *putonghua* » en Chine, le « *bahasa indonesia* » en Indonésie et le « *pitjantjatjara* » en Australie sont des noms qui désignent un grand nombre de messages de tous genres, oraux ou écrits, dont la formulation varie à l'infini, selon le locuteur, le message, le temps, le lieu et le destinataire. Quoi qu'il en soit, la plupart du temps, les locuteurs choisissent sans y penser la langue qui convient. Ainsi l'homme politique de Pékin qui lit les journaux publiés dans la langue commune (ce que signifie, justement, *putonghua*) est bien davantage préoccupé par les conséquences des événements décrits que par les problèmes qu'a présentés le remplacement des caractères chinois par un alphabet phonétique. En Indonésie, le fermier écoute la radio et songe plutôt à poser au conseiller agricole des questions concernant le nouveau fertilisant mentionné au cours de l'émission qu'il vient d'entendre qu'à discuter la prononciation *bahasa* du présentateur. Enfin, un aborigène australien, après qu'il aura fermé son téléviseur, pourra raconter une histoire sans même qu'il soit question de langue. Qu'on participe à une discussion sur le riz dans un village agricole du Bangla Desh ou à un colloque de l'*International Rice Research Institute* de Manille, la langue employée (bengali dans le premier cas et anglais dans le second) ne sera pas l'objet de réflexions ni de corrections ou de commentaires importuns. Quelle que soit la façon dont on l'utilise, toute langue, par définition, remplit adéquatement ses fonctions de communication, sans quoi elle ne serait pas reconnue comme langue.

### 1.1 Changements sociaux et modernisation des langues

En raison des changements sociaux, certaines langues verront leur usage s'accroître tandis que d'autres seront utilisées de façon plus restreinte, et on peut penser que la façon de les parler et de les écrire va différer. Même lorsque plusieurs communautés linguistiques coexistent dans un même État, il n'y a aucune raison de penser qu'il y aura forcément des dissensions dans le choix des langues qui doivent se développer et qui doivent, à la longue, se moderniser. S'il s'agit de communautés linguistiques voisines qui se respectent et se croient égales, et si les membres de chaque communauté ne considèrent pas que la variété de langue en usage dans leur groupe soit incompatible avec l'autre, il peut se développer une forme écrite qui les engloberait toutes — tout au moins pour un certain temps — comme ce fut le cas déjà du suédois en Suède, du chinois (mandarin) en Chine et même de l'italien en Italie, ou comme cela pourrait bien se produire dans le monde arabe, à l'échelle nationale ou même régionale, où l'objectif est de créer une forme néo-classique d'arabe moderne.

Le comportement normal d'un peuple envers un autre est de permettre à chacun d'utiliser sa langue de façon courante. C'est cette attitude qui semble avoir prévalu aux îles Tonga et à Hawaï, à Tahiti, en Égypte et même, à l'origine, aux Indes où les langues locales ont connu un essor initial lors des premiers contacts avec les puissances européennes impérialistes. Le tongan, l'hawaïen, le tahitien, l'arabe et diverses langues indiennes se sont vu d'abord assigner de nouvelles fonctions de communication. Mais afin d'affermir leur pouvoir, les nouvelles puissances colonialistes ont imposé leurs langues propres, freinant ainsi l'évolution des langues locales et reportant leur modernisation à l'époque postcoloniale. Ainsi, lois et journaux ont continué d'être rédigés en langue hawaïenne pendant une partie du XIX<sup>e</sup> siècle, mais le fait que l'on ait dépossédé les Hawaïens de leurs terres, que l'on ait renié leurs dieux, que diverses maladies importées aient décimé la population autochtone et que la monarchie hawaïenne ait été par la suite renversée a amorcé puis rapidement assuré le recul de la langue hawaïenne au profit de l'anglais, langue des usurpateurs. Parce que la langue hawaïenne a connu un bel essor au gré des contacts avec les immigrants, puis a connu le déclin, voire l'élimination de toutes les sphères de la vie publique, les activistes hawaïens d'aujourd'hui ne s'entendent pas sur ce qu'est le pur hawaïen. Toutefois, ils reconnaissent que la compétence en cette langue, marque de l'identité hawaïenne, est un des éléments majeurs de la renaissance d'un peuple hawaïen (idéalement multiracial).

Bien que la langue anglaise (et le pidgin hawaïen) l'ait emporté, sauf dans quelques endroits retirés où vivent des populations d'individus encore jeunes qui continuent à parler la langue indigène, par exemple sur l'île de Niihau, la langue hawaïenne pourrait resurgir, à l'instar de la langue tahitienne en Polynésie française (langue qui s'est relevée, il est vrai, d'un état d'aliénation beaucoup moins avancé). Les autorités scolaires ont d'abord inscrit au programme un cours sur la langue tahitienne, après un débat mené tant dans les milieux politiques que dans ceux de l'éducation, débat qui a abouti, en 1979, à des demandes présentées à la suite d'une conférence organisée par la *Fare Vana'a*, l'Académie de la langue tahitienne. Une fois instauré ce processus de reconnaissance de la langue locale dominante, les changements se sont produits rapidement à Tahiti, qui demeure une colonie française. En 1985, les cours de tahitien sont devenus obligatoires dans toutes les écoles et les élèves ne peuvent recevoir leur diplôme d'études secondaires sans avoir réussi l'examen de tahitien.

## 1.2 Influence de la modernisation sur les langues

Ceux qui acquièrent des connaissances nouvelles s'enrichissent de ce fait d'une langue « moderne » qu'ils utilisent dans les nouveaux domaines de communication. Cette langue peut différer énormément ou au contraire demeurer assez proche de celle qui était employée auparavant. Elle prend sa place auprès de la langue traditionnelle à laquelle elle demeure étroitement reliée. Dans les situations idéales, la plupart des membres d'une communauté participent, sinon à parts égales, du moins en toute compréhension aux affaires de la communauté et, par conséquent, « parlent la même langue » pour les sujets courants. Il sera facile de s'accorder sur la langue parlée qui doit servir de base à la forme écrite de la langue moderne, à cause de l'homogénéité qui règne parmi les utilisateurs de cette langue. Malgré tout, il y aura sans doute divergence d'opinions sur la façon d'écrire la nouvelle langue, par exemple, les caractéristiques les plus souhaitables de l'écriture, la façon de former le pluriel des mots, etc. Toutefois, la solution sera d'autant plus accessible que ces problèmes se produisent au sein d'une seule langue, d'une seule communauté d'intérêts à laquelle tous participent également.

Le processus de modernisation implique également la réduction des langues restantes et de leurs utilisateurs à un statut subordonné. La hiérarchie linguistique qui en découle se dessine comme un rapport de bilinguisme dans un contexte d'« ethnicité ». C'est ce qui s'est produit en Suède, en Australie et aux États-Unis, dans le cas des minorités linguistiques face aux langues dominantes, appelées « nationales », « officielles », etc., et à leurs principaux utilisateurs. Cela crée des communautés linguistiques minoritaires en ce sens que des langues qui au départ étaient simplement différentes deviennent subordonnées à des langues officiellement dominantes.

## 1.3 Changements sociaux et langues exogènes

L'industrialisation va de pair avec la migration, qui conduit à l'urbanisation, qui à son tour est liée à l'emploi. Les gens regardent des films, écoutent de la musique *pop*, voyagent, lisent, parlent. Un changement dans les conditions de vie s'accompagne nécessairement de changements dans la pratique d'une langue et, par conséquent, d'une évolution de la langue. Les détails d'une telle évolution sont nombreux et complexes. Ainsi de nouveaux styles apparaissent dans la langue écrite et parlée, styles qui naissent par exemple dans la presse et sur les ondes ou lorsqu'on parle de véhicules automobiles, de moteurs ou de football.

À moins que les communautés linguistiques ne soient divisées par de sérieux conflits qui pourraient annuler ou limiter l'influence d'une langue exogène, on observe généralement que cette dernière n'est souvent plus apprise que pour être utilisée dans certains domaines précis, par le biais d'écoles de langues ou d'écoles spécialisées dans l'enseignement au moyen d'une langue de communication plus large. Généralement, quelle qu'en soit la raison, ces écoles sont socialement réservées à un petit nombre de privilégiés. Il s'ensuit que les langues exogènes sont peu à peu considérées non plus comme langues secondes, mais comme langues étrangères ou internationales.

Ce processus entraîne également l'élaboration d'une pédagogie adéquate pour l'enseignement des langues étrangères, l'acceptation de niveaux de compétence inférieurs à celui des locuteurs natifs, l'apparition d'interprètes professionnels et l'élargissement des horizons linguistiques, puisque l'attention est désormais captée non plus par une ou deux langues, mais par plusieurs langues étrangères. La proportion dans laquelle chacune d'elle sera utilisée dépendra des décisions qui seront prises pour déterminer qui doit apprendre certaines langues et dans quel but.

Selon le principe de participation égale et d'accès égal, il est facilement concevable que cet appel à la modernisation assigne même à une langue seconde le rôle de langue moderne. Toutes les variétés de discours qui caractérisent les communautés et qui sont transmises au fil des ans subsistent toujours dans la communication locale et portent l'empreinte de pratiques traditionnelles, tandis que les concepts nouveaux sont véhiculés par la langue étrangère, ou l'ancienne langue, ou encore la langue utilisée antérieurement dans un domaine plus restreint et spécialisé, tel le commerce. Ceux qui se dirigent vers un domaine nouveau apprennent cette langue « moderne » comme s'il s'agissait d'une langue seconde. Bien entendu, ce domaine nouveau se confond avec les domaines plus ou moins nouveaux, entraînant une restructuration de la communauté linguistique, mais la langue seconde (qui peut ou non être une langue en train de se moderniser) est tout naturellement utilisée dans ces nouveaux domaines. Dans une telle situation, quasi idéale, il n'existe aucun conflit manifeste entre les communautés linguistiques, quel que soit le nombre de langues qu'elles utilisent au début de la période de mobilisation sociale.

On peut souhaiter définir une norme endogène de cette langue seconde, pour n'être plus dépendant d'une autorité extérieure et de modèles exogènes. La recherche d'une norme propre exige cependant

une somme de travail considérable (même dans le cas d'un petit État comme Singapour, où l'on ne souhaitait adopter que partiellement la norme anglaise).

#### 1.4 Égales mais différentes

La notion d'égalité dans la communication n'exclut absolument pas la reconnaissance volontaire d'importantes différences entre les formes de langues utilisées par des communautés voisines, même si un étranger peut difficilement croire que ces langues soient très différentes d'un point de vue linguistique. Ainsi, les langues européennes sont assez proches l'une de l'autre quant à la linguistique et au discours, et les langues scandinaves sont presque identiques entre elles, même dans leur forme écrite (bien que le danois soit plus difficile, au dire d'un Suédois). Les dialectes issus d'une même langue nationale scandinave sont plus éloignés l'un de l'autre, du point de vue de l'intelligibilité, que ne le sont les langues standard entre elles. Les frontières entre les normes linguistiques sont maintenues, établies ou renversées par un ensemble d'interactions complexes impliquant les conjonctures et besoins sociaux, économiques et politiques. Une fois créées, ces frontières se perpétuent par inertie jusqu'à ce qu'elles soient de nouveau modifiées.

#### 1.5 Peut-on surmonter les barrières linguistiques ?

Il est certainement possible de surmonter les supposées barrières linguistiques en remédiant à l'absence de langues communes. Les langues de contact (appelées pidgin ou langues marginales) sont de bons exemples d'une création collective pour dépasser des différences linguistiques parfois très importantes au départ, en vue d'échanges commerciaux ou de l'établissement d'une nouvelle communauté politique, ou tout simplement comme moyen de survie (on pense à la main-d'œuvre des champs de canne à sucre du Queensland ou d'Hawaï, au cours du siècle dernier et au début du présent siècle). À l'opposé de cette intercommunication paisible, on retrouve l'exemple biblique de ces malheureux condamnés à être noyés dans les eaux du Jourdain pour avoir commis la faute bien légère de prononcer *s* au lieu de *f* dans *shibboleth*<sup>1</sup>. Et pourtant, si les coupables avaient connu la règle, ils auraient eu tôt fait de modifier leur prononciation. À Hawaï, Chinois, Japonais, Hawaïens et autres travailleurs des champs de canne à sucre aux horizons linguistiques différents avaient trouvé un moyen de régler

<sup>1</sup> N.d.T.: Voir Livre des Juges, 12: 6.

à l'amiable leurs problèmes de communication. Ils ont créé un pidgin, aujourd'hui devenu la langue commune d'une grande partie de la population autochtone.

On conçoit généralement mal le processus de modernisation et les libertés que peut prendre une langue en évolution, ce qui peut en atténuer considérablement les effets positifs. Cette erreur n'est pas nécessairement due au fait que tous n'accèdent pas également à la civilisation moderne. Supposons qu'il existe, dans un état multilingue, une langue de contact ou un pidgin. Ce pidgin est utilisé pour le commerce et autres types d'échanges entre communautés voisines. Il est normalement très bien toléré dans les situations de contacts linguistiques de la vie courante comme lors des échanges commerciaux entre villages, entre nomades et agriculteurs ou entre pêcheurs et gens de la ville. C'est ce qui permet au pidgin de se développer au gré des circonstances. L'appel général à la modernisation implique la rencontre inévitable de gens appartenant à des communautés linguistiques différentes dans de nouvelles zones géographiques, au bureau ou à l'école. Rien n'empêche que le pidgin soit utilisé dans ces situations. En fait, l'expérience nous apprend qu'il l'est généralement. Quelle que soit l'autre langue choisie, le pidgin s'adaptera tout aussi bien à certains des domaines créés par la situation nouvelle. Évidemment, il demeure des possibilités de conflits dans les relations entre le pidgin et l'autre ou les autres langues: les autorités (ou groupes d'intérêts) des milieux de la politique, de l'éducation ou d'ailleurs chercheront-elles à absorber le pidgin comme (sous-) variété parlée d'une langue moderne dont l'usage est favorisé par l'écriture ou chercheront-elles plutôt à le combattre? Assez souvent, la possibilité d'un développement indépendant du pidgin, son incorporation ou sa subordination à une langue standard à laquelle il s'apparente du point de vue linguistique, l'oppression qu'il subit ou enfin sa disparition souhaitée semblent perturber la communauté, par exemple en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au sein des populations caraïbes où l'on observe maintenant la présence presque généralisée de créoles très stables. Ces créoles proviennent de pidgins employés pendant de très nombreuses années, dont on a vu l'acquisition se stabiliser au sein d'une communauté et dont, en conséquence, la « norme » s'est aussi stabilisée.

Le facteur en jeu ici est l'efficacité basée sur la distance interlinguistique. Il est plus difficile d'obliger les gens à apprendre cette langue moderne (par exemple, l'anglais pour les habitants de Papouasie-Nouvelle-Guinée ou le français pour certaines nations caraïbes) que de leur faire apprendre le pidgin/créole en évolution: il est plus difficile de maintenir l'usage général de cette langue moderne qu'il ne le serait de

transmettre les fonctions de la langue moderne au pidgin/créole. Le pidgin est le moyen dont se servent les gens ordinaires pour manifester leur participation à la société en évolution (exemple: Papouasie-Nouvelle-Guinée), n'en déplaît aux autorités (scolaires ou autres) (Bickerton, 1983). En principe, il s'agit d'une simple rationalisation du système linguistique: les nombreuses langues vernaculaires ont une structure de code et de discours commune; les locuteurs se servent de cette structure commune pour participer au discours moderne et le pidgin/créole devient une langue moderne sur la base de laquelle on peut élaborer une norme écrite, tout cela plus facilement qu'on ne pourrait inculquer une norme anglaise tellement plus distante. Il se peut que l'anglais l'emporte à la fin grâce à un effort intense du public. Mais le pidgin/créole se révèle beaucoup plus facile à implanter que l'anglais, car la structure linguistique et l'utilisation du premier sont beaucoup plus proches des langues locales, comme on peut l'observer, par exemple, en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

### 1.6 Atténuation de la diglossie par la modernisation

En ce qui concerne la rationalisation du système linguistique, le cas du pidgin est similaire aux situations diglossiques. Ainsi, dans la plupart des pays de langue arabe, on assiste à une vague de mobilisation des gens qui, lorsqu'ils parviennent à l'adolescence ou à l'âge adulte, parlent encore une langue dite familière. Les études devraient leur permettre d'acquérir l'arabe dit « classique ». Cependant, d'une façon générale, le système scolaire ne réussit pas à implanter cette norme, particulièrement dans la langue parlée. Grâce à l'éducation des masses, le discours familier des gens peut bien sûr évoluer pour se rapprocher de la norme classique quant à la clarté et la régularité qui lui sont propres (comme en Égypte), mais l'implantation de cette norme demeure un échec. Il est logique de penser qu'il existe des solutions linguistiques plus ou moins efficaces en fonction des caractéristiques propres aux diverses langues en usage dans une société en mutation. Il est logique de penser que, dans la vie de tous les jours, certains rapports entre la langue écrite et la langue parlée sont plus efficaces. Tout comme il est logique de penser que les gens peuvent s'accommoder d'une situation linguistique moins efficace, malgré ce qui peut leur en coûter. On éviterait d'épineux problèmes d'éducation et de communication dans les pays de langue arabe en rapprochant les normes scolaires (fondées sur la norme classique) de ce qui pourrait être une norme arabe de niveau élevé, qui serait apparue (et se serait stabilisée) à partir des pratiques langagières des locuteurs instruits, et qu'on pourrait implanter dans les différents pays arabes au cours des années à venir.

Comme le rapportaient les journaux jordaniens en mars 1983, les professeurs enseignant dans les universités arabes réunis lors d'un colloque tenu à Djeddah (Arabie saoudite) ont demandé aux gouvernements de leurs pays de promouvoir l'usage de l'arabe dans les cours de niveau universitaire et dans les publications savantes. Cet arabe n'est certes pas le même de l'océan Atlantique à l'océan Indien, mais on souhaite idéalement l'homogénéité. Si les Arabes croyaient jadis qu'il fût possible d'uniformiser la langue, c'est que le dogme islamique prétend que Dieu a révélé Sa parole à Mahomet en langue arabe, et que Sa parole a été à l'origine d'une « Grande Tradition ». De nos jours, cependant, l'idéal linguistique arabe ne repose plus tellement sur la tradition religieuse, car les réalités du monde moderne dans les pays arabophones ont transcendé la religion, du moins en ce qui concerne d'une part la communication, d'autre part l'identité de l'individu. Il se développe actuellement une identité arabe de nature plus profane, reliée à l'usage de l'arabe moderne. Ainsi un journal jordanien mentionne que lors de l'assemblée annuelle régionale de l'*Arab Labour Conference* tenue en 1983, on a publié un « rapport sur les efforts sérieux entrepris pour que les Arabes émigrant en Europe reçoivent leur éducation dans la langue arabe afin de préserver leur identité ». Quand on pourra retrouver ce sentiment au niveau local, il deviendra plus facile de combler le fossé diglossique.

### 1.7 Suppression des barrières linguistiques

Une société ne doit pas forcément être divisée par des barrières linguistiques, même lorsque la majorité de ses membres choisissent d'utiliser une langue de préférence à une autre dans l'exercice des professions, dans la fonction publique, etc. Bien que tous les individus n'aient pas les mêmes aptitudes, lorsqu'il devient nécessaire et possible d'apprendre une langue officielle ou à tout le moins reconnue, le processus d'apprentissage ne représente pas nécessairement un obstacle insurmontable. Cependant, il est plus facile pour certains de maîtriser une langue prestigieuse. Une raison de ce fait pourrait être que la langue apprise en bas âge à la maison a quelque affinité avec cette langue officielle. Mais si la communauté est sensible à ces difficultés, il est possible de prendre des mesures pour adapter le programme d'apprentissage aux besoins de chacun. L'autre solution serait de ne pas évaluer trop tôt tous les sujets selon les mêmes critères. On devrait écarter toute échelle absolue et viser plutôt à établir si le candidat possède la compétence linguistique nécessaire à certaines fins, par exemple traiter par téléphone les sujets courants, rédiger et lire certains genres de lettres, recevoir les visiteurs, etc. Il existe bien d'autres façons de démocratiser avec succès l'accès à la langue, à l'emploi et aux différents

services publics en adaptant les exigences linguistiques, mais notre but dans ces lignes était seulement de montrer que le problème n'est pas insoluble.

L'action entreprise pour surmonter les barrières linguistiques peut avoir pour but soit d'améliorer la compétence d'un individu, soit de modifier ce que l'on croit être la compétence minimale requise pour une fonction particulière. Ainsi en Australie, où les immigrants ont la possibilité d'apprendre l'anglais, on a vu un juge proposer, lors d'un procès, la révision des exigences linguistiques pour l'obtention d'un permis de conduire parce que, selon lui, « bien qu'une connaissance pratique du code de la route soit évidemment essentielle, il n'est pas sûr [...] que les candidats au permis de conduire doivent faire preuve d'une parfaite compréhension de l'anglais parlé et écrit » (*The Herald*, 16 décembre 1969).

Le journal australien *The Herald* proclamait aussi « qu'il n'est pas nécessaire de connaître la langue du pays » pour remporter le premier prix de la loterie Tattersall ni pour participer au *Herald Working Girl Quest*, concours qui a pour but d'aider les immigrantes à se trouver un emploi pour lequel elles ont la formation requise en dépit de leur faiblesse en anglais oral (*The Herald*, 15 novembre et 4 décembre 1969). Une interprétation pessimiste de cette série d'articles pourrait laisser entendre que la société accepte complaisamment d'abaisser la barrière linguistique en ce qui concerne les emplois subalternes, s'assurant ainsi que la première génération d'immigrants ne gravira aucun échelon.

## 2. Problèmes linguistiques

Malheureusement, le fait de surmonter ou de contourner les barrières par quelque mesure corrective que ce soit ou par la création d'une nouvelle langue commune ne met pas fin aux problèmes linguistiques. Nombreuses sont les communications orales ou écrites qui se heurtent à la désapprobation. Ainsi, un comité scolaire peut rejeter un manuel dont la langue ne lui paraît pas conforme à la norme recommandée ou souhaitée; un élève ne comprend pas un cours magistral parce que le professeur utilise un vocabulaire trop difficile ou abstrait; certains ne peuvent écrire ou prononcer un mot correctement. Dans certaines communautés, les querelles linguistiques persistent depuis nombre d'années: qu'il s'agisse de condamner des mots anglais dans les documents officiels en hindi ou d'autoriser l'usage de langues maternelles dans la

vie publique. En Inde, par exemple, le statut que le gouvernement reconnaît à l'anglais, à l'hindi et aux langues dites régionales fait l'objet d'un débat continu.

D'une part, la première ministre, madame Gandhi, a plaidé en faveur du hindi comme langue de liaison (*Amrita Bazar Patrika*, 27 février 1983). On a même vu le président de l'Assemblée de l'Uttar Pradesh s'opposer à la présentation d'une motion dont le libellé comportait trois mots d'anglais alors que la langue de la Chambre était le hindi (*Hindustan Times*, 18 mars 1983). Par ailleurs, dans l'État de Janata, le premier ministre a déclaré que la langue officielle obligatoire à tous les niveaux du gouvernement serait le kannara, l'anglais continuant à être utilisé dans certaines circonstances (*The Hindu*, 29 janvier 1983).

Les problèmes linguistiques suscitent l'intérêt du public, et l'opinion publique peut à son tour provoquer l'action. Ainsi l'établissement de « programmes d'enseignement bilingue » aux États-Unis, au Canada, en Allemagne et en Suède, la réforme de l'orthographe entreprise dans l'État australien de Victoria, la traduction des manuels scolaires en Jordanie, la création d'académies de langue et autres organismes aux fonctions similaires au Canada, à Cuba, en Égypte, en France, au Japon, en Malaisie et dans plusieurs autres pays, et les budgets importants consacrés à ces programmes et à ces organismes montrent bien que les gouvernements reconnaissent l'existence de problèmes linguistiques et s'engagent dans la recherche de solutions.

Il existe deux façons pratiques d'aborder l'étude des problèmes linguistiques :

a) La première étudie les possibilités offertes à l'individu d'apprendre la langue, et la performance du sujet est jugée d'après des critères de compétence et d'usage établis par d'autres locuteurs. Cette approche prend en considération la vie, les fonctions et le statut du sujet par rapport à un autre, critères qui commandent une connaissance et une utilisation différentes de la langue selon les personnes. Elle est centrée sur le répertoire de l'individu et sur sa capacité relative, en situation de communication, d'utiliser les différentes variétés et variantes d'une langue.

b) La seconde démarche étudie l'adaptabilité d'une langue, aspect qui peut exprimer les rapports entre les sujets à discuter et le but de la communication. Elle est centrée sur les ressources expressives des différentes langues qu'utilise l'individu. Elle insiste sur les moyens d'expression disponibles dans la langue et sur leur pertinence.

Les deux approches portent sur des aspects différents d'éléments intrinsèques de tout acte de communication. Le discours révèle à l'auditeur ou au lecteur certaines informations sur l'émetteur du message et révèle donc également les attentes des deux participants dans un contexte normal et convenable de communication, quel que soit le but du message. Les deux approches servent simplement à différencier un ensemble de problèmes linguistiques d'un autre afin de faciliter la description et l'évaluation des solutions possibles.

## 2.1 Première approche: la perspective individuelle

La langue est un moyen sûr pour le locuteur de se faire connaître. On pense par exemple à la prononciation du mot *shibboleth* avec un *s* initial au lieu du *ʃ* normal. Mais elle constitue du même fait un moyen tout aussi sûr d'écarter les gens de certains rôles dans la société ou de les étiqueter comme différents et sans valeur. N'était cette distinction plutôt arbitraire, un minimum de tolérance et d'ouverture d'esprit devrait normalement permettre de surmonter la plupart des obstacles que peut présenter la communication avec une autre personne. Le locuteur qui veut être compris adapte automatiquement son discours oral (et écrit, quoique de façon moins évidente) à son interlocuteur comme l'illustre l'exemple d'une personne parlant lentement lorsqu'elle s'adresse à un étranger. L'un ou l'autre des participants à la communication — ou même les deux — peut refuser de s'adapter s'il a de l'interlocuteur une opinion négative. Le discours (ou la calligraphie, ou encore la présentation d'une lettre dactylographiée) fait plus que livrer le message: il révèle fréquemment ce que l'émetteur pense d'un sujet, d'une situation ou d'un interlocuteur; il nous dit même ce qu'est la personne de l'émetteur. On est enclin à utiliser des différences linguistiques, importantes ou minimes, lorsqu'il s'agit d'accorder un privilège, admettre quelqu'un dans un groupe ou l'en exclure, ou pour déterminer l'accès à l'emploi. L'évaluation de la compétence linguistique se fait parfois à partir de critères absurdes, comme le *ʃ* de l'exemple déjà cité, le roulement du /r/ ou tout autre critère « plus sérieux », comme la connaissance de l'orthographe ou du vocabulaire, le choix du style ou du registre.

Ainsi l'écart qui sépare l'anglais cultivé que l'on enseigne dans les écoles privées, langue modelée sur l'ancienne norme britannique, et la norme inspirée du parler australien que l'on enseigne dans les écoles publiques reflète bien les origines, orientations et inspirations différentes des habitants de l'Australie. S'attaquant avec résolution aux difficultés

soulevées par la transition entre la « langue correcte », selon la norme anglaise, et une norme australienne qui ne fait pas encore l'unanimité, le ministère de l'Éducation de l'État de Victoria a

demandé [en 1969] aux enseignants de tous les établissements scolaires d'essayer d'améliorer la diction de leurs élèves. On a noté au Ministère que le son vocalique de mots comme *home*, *cake*, *time* et *shell* est parfois l'objet d'une distorsion telle que ces mots sont méconnaissables.

Les spécialistes s'accordent à dire que dans la mesure où ce « marmotement » tient du *Strine*, ce n'est pas un problème trop sérieux à moins, bien sûr, que les gens ne soient plus capables d'entendre ni de comprendre. (*Le Strine* est une déformation du mot *Australian* et désigne les stéréotypes humoristiques du parler australien.)

De façon plus générale, il existe un problème manifeste et fréquent qui consiste à octroyer à certaines langues en usage dans la société un statut « officiel ». Par exemple, le gouvernement de l'État d'Andhra Pradesh, en Inde, a déclaré que :

le telugu sera désormais considéré comme langue officielle et [...] rendu obligatoire comme langue administrative à tous les niveaux de gouvernement. [...] S'il advenait qu'un mémoire rédigé en anglais soit présenté au Cabinet, il devra être accompagné d'une traduction en telugu (*Nava Bharat Times*, 4 février 1983).

Le choix d'une langue officielle fait couler plus d'encre que tout autre problème linguistique. Parallèlement, la restructuration politique d'une société prime toute autre préoccupation. Le choix d'une langue officielle détermine en quelque sorte qui aura, grâce à ses aptitudes linguistiques, d'abord accès aux avantages de la vie moderne et qui pourra participer à l'orientation de la société.

La langue déclarée officielle est la plupart du temps l'ancienne langue coloniale et, de ce fait, une langue étrangère. L'une des conséquences sociales de cette situation se caractérise par un « effet de loterie » (Blaug, 1970: 238 et suiv.). Les élèves apprennent une langue étrangère à l'école; le diplômé pense qu'il peut alors se permettre de rester en chômage pendant de nombreuses années car si jamais il a la chance de trouver un emploi — et, évidemment, nombreux sont ceux qui y parviennent ou se résignent à changer d'orientation — il croit pouvoir y gagner assez d'argent pour rattraper les années sacrifiées à attendre sa chance. C'est une sorte de cercle vicieux qui incite les familles et l'enfant à souhaiter très tôt l'enseignement dans la langue étrangère. Seul l'État peut briser ce cercle par une action énergique, le retrait d'une certaine réglementation défavorable aux langues nationales ou l'octroi de subventions en leur faveur.

Sans une connaissance appropriée de la langue « officielle », « administrative » ou « nationale », il peut être difficile à l'individu d'accéder au pouvoir, de participer à la vie politique, d'atteindre un niveau d'éducation supérieur à la moyenne ou d'obtenir un emploi satisfaisant. Il appartient à un seul petit groupe de personnes, habituellement les gens au pouvoir, donc aux commandes de l'Éducation et de la fonction publique, de rendre plus ou moins difficile pour les autres l'apprentissage de cette langue; de plus, ces groupes de pouvoir sont les mêmes qui décident des critères d'admissibilité aux services et à l'emploi. Ainsi les écoles privées offrent aux élèves la possibilité d'étudier une langue « importante » et de mettre en pratique les connaissances acquises de façon intensive sous la direction de professeurs compétents, mais ces écoles exigent souvent en contrepartie des frais élevés que seul un groupe privilégié peut assumer. On fait également de la connaissance de cette langue une condition préalable à l'exercice de certaines professions. Tout en continuant d'exiger une excellente connaissance de la langue « officielle » comme critère d'admission à la fonction publique, dans les concours d'entrée à l'enseignement supérieur ou comme critère d'appartenance sociale, les détenteurs du pouvoir peuvent refuser d'investir dans un système scolaire plus accessible, mais qui offrirait cependant la même qualité d'enseignement que les écoles privées. Une connaissance moindre de la langue peut priver un individu des services offerts à la société et peut l'empêcher de participer pleinement à la vie sociale, économique et politique de la collectivité.

Dans plusieurs pays du monde, une connaissance pratique de l'anglais ou du français est une condition préalable à l'emploi dans le commerce ou dans la fonction publique, bien que la langue maternelle des habitants soit différente. Les écoles ou les cours privés, très onéreux, représentent pour les parents le principal moyen de s'assurer que leurs enfants acquièrent une bonne connaissance de l'anglais ou du français, car pour une raison ou pour une autre, les écoles publiques n'arrivent pas à s'acquitter de cette tâche. C'est là une situation commune à de nombreux pays, particulièrement en Afrique et en Asie, bien que le problème ne soit pas exclusif à ces continents. Même dans des pays majoritairement anglophones, il demeure difficile pour beaucoup d'individus de maîtriser suffisamment la langue écrite pour accéder aux plus hauts degrés de la fonction publique ou de l'enseignement supérieur.

Au cours de la période coloniale au Sri Lanka, la langue constituait un problème important en politique intérieure, dans un contexte caractérisé par une velléité de renaissance culturelle et nationale. Mais la question linguistique a tourné au drame quand le cinghalais fut déclaré

langue nationale en 1956. Le groupe de langue tamoule considérait cette politique linguistique comme discriminatoire à son endroit. Pour les hommes politiques cinghalais d'allégeance nationaliste, la proclamation du cinghalais comme seule langue nationale n'était au contraire que le redressement d'une injustice commise envers leur peuple pendant la période coloniale. (En effet, au cours de cette période, même si les Tamouls ne formaient pas la majeure partie de la population de l'île, ils bénéficiaient d'une plus grande facilité d'accès à l'éducation et occupaient la plus grande partie des emplois dans la fonction publique, ce qui, bien sûr, allait à l'encontre du critère de la proportionnalité, si jamais cela doit être retenu comme critère.) Depuis lors, les relations entre Cinghalais et Tamouls n'ont jamais pu redevenir pacifiques. Les conflits armés de 1958 entre ces deux communautés ethniques ont marqué le début d'une période de « relations raciales » explosives au Sri Lanka. La question linguistique semble servir de catalyseur à un conflit interethnique causé surtout par des facteurs politiques et économiques plus importants.

Le régime Senanayake adopta en 1966 une loi sur la langue officielle, visant de toute évidence à faire taire les griefs de la population tamoule en permettant l'utilisation de leur langue dans les activités administratives des régions où elle est majoritaire, principalement donc dans les provinces du Nord et de l'Est; enfin, avec l'adoption, en 1972, d'une nouvelle constitution républicaine, le tamoul a acquis le statut de langue nationale. Cependant, à peine 10 ans plus tard, une lettre anonyme publiée dans l'édition du 21 mai 1983 du journal cinghalais *Divaina* souligne le fait notoire que la langue de communication dans tous les domaines importants de la vie publique et privée est en fait l'anglais :

Tenter de travailler dans la fonction publique en utilisant le cinghalais tient presque de la farce. L'anglais est essentiel pour décrocher un emploi. Les citoyens des régions rurales ne connaissant que la langue cinghalaise ne peuvent obtenir satisfaction des services du gouvernement.

Les langues tamoule et cinghalaise confèrent en quelque sorte à ces communautés leur identité propre. Maintenant que les deux langues ont accédé à un statut égal devant la loi, les revendications des Tamouls vont au-delà des simples droits linguistiques d'une minorité nationale.

L'exemple du Sri Lanka illustre bien comment l'acquisition d'une langue peut favoriser la participation plus grande d'un individu ou d'une collectivité aux affaires sociales de son pays, et surtout comment un seul groupe social à l'intérieur de l'État peut avoir la main haute sur la langue en évolution en déterminant quel parler prédominera. Mais une

autre situation est tout aussi courante : le groupe politiquement dominant soutient dans les affaires publiques une langue étrangère, souvent d'origine coloniale, et contrôle les voies d'accès à l'acquisition de cette langue.

L'utilisation de l'anglais dans plusieurs pays d'Afrique et d'Asie et de l'espagnol au Mexique et à travers l'Amérique du Sud illustre cette dernière situation; l'emploi de l'amharique en Éthiopie, de l'arabe dans tout le Soudan, mais plus particulièrement dans les provinces du Sud, et enfin de l'arabe en Algérie rappelle la situation du tamoul au Sri Lanka. On doit souligner ici que ces situations ne sont pas le seul fait de la modernisation. Toute conquête tend à bouleverser d'une façon quelconque l'inventaire linguistique de la société qui la subit. Il ne faut pas non plus oublier qu'un peuple peut apprendre et développer des langues non autochtones et participer, grâce à l'utilisation de ces langues, aux affaires de la société. Autrement, le pidgin ne deviendrait pas créole, le créole ne deviendrait pas une langue standard et les langues internationales ne pourraient pas prospérer par l'utilisation intensive qu'en font de nombreuses communautés linguistiques. Ainsi, le bahasa indonesia semble bien s'être développé avec grand succès jusqu'ici dans la plupart des régions de l'Indonésie, tout comme le souahéli en Tanzanie et dans les régions environnantes; d'autre part, l'anglais remplit des fonctions essentielles à tous les niveaux de communication dans nombre d'entreprises établies dans des pays où il n'est pas une langue maternelle. Le succès ne justifie cependant pas les abus.

L'exemple de l'Australie déjà décrit illustre bien comment, dans un autre contexte encore, l'acquisition d'une langue peut favoriser la participation plus grande d'un individu ou d'une collectivité aux affaires sociales de son pays. Il illustre surtout la situation où un seul groupe social à l'intérieur de l'État décide de la forme correcte de la langue prédominante et établit ses propres normes de performance langagière pour les différents domaines d'utilisation, au point qu'il contrôle bientôt le degré de participation des individus aux différentes sphères de la vie pour lesquelles ces normes ont été établies.

## 2.2 Deuxième approche : pratiques nouvelles et langue nouvelle

Les inventions nouvelles, la découverte de rapports nouveaux entre objets et actions tout comme les pensées nouvelles seront nécessairement exprimées par un nouveau vocabulaire. L'exploration spatiale entreprise par l'Union soviétique au début des années 50 a provoqué la diffusion de certains mots, comme « cosmonaute » et « spoutnik »,

dans de nombreuses langues. Par la suite, le vocabulaire du domaine s'est enrichi de nouveaux mots; le dernier étant « garns », en hommage au sénateur Jake Garn qui souffrit du mal de l'espace lors d'une mission à bord du vaisseau Challenger (*New York Times*, 5 mai 1985).

Les progrès techniques font rapidement tomber en désuétude les véhicules du genre « spoutnik » et le terme qui les désigne pourrait bien lui aussi n'être bientôt plus considéré que comme une curiosité historique. Le fait que la langue soit le reflet du monde n'est pas nouveau et les changements linguistiques sont donc constants. Comment donc les relations entre les mots et les idées, les objets et les actions, peuvent-elles constituer une approche aux problèmes linguistiques?

Lorsque la modernisation s'étend à toute la société, l'acquisition et l'utilisation de toutes les formes de discours parlé et écrit s'en trouvent modifiées. De toute évidence, la langue dans laquelle s'exprime la modernisation fait l'objet d'interprétation et de discussion. Entre autres, il faudra s'assurer que le nouveau vocabulaire est clair, cohérent, facile à écrire et à traduire dans une autre langue lors de communications à portée internationale. On doit donc veiller à la différenciation, à la précision et à la stabilité de l'expression et du sens.

Ces exemples peuvent être généralisés pour inclure des éléments particuliers, comme certaines relations entre les parties d'une langue qui nous apparaissent comme plus ou moins efficaces ou plus ou moins « correctes » selon le contexte où elles sont utilisées. C'est là la formulation la plus générale du problème de l'évolution d'une langue.

On peut trouver d'autres exemples de problèmes linguistiques dans le domaine particulier des médias. Un critique du *Hindustan Times* déplore par exemple le fait que: « la langue employée par la *All India Radio* et plus particulièrement à la télévision fourmille à ce point d'éléments sanscrits que les émissions de radio et de télévision sont devenues inintelligibles et insipides ».

La langue des *journalistes de la radio* est un sujet d'inquiétude commun à toutes les nations. Dans l'État du Maharashtra (en Inde), un débat s'est engagé dans les journaux (*Maharashtra Times* et *Sakal*, novembre 1983, janvier et février 1984) sur les qualifications des présentateurs de la télévision. La prononciation correcte se révélait l'une des plus importantes, le second critère était la capacité de lire de façon naturelle à haute voix, le troisième, la capacité de traduire, tout au

moins de l'anglais au marathe. Les participants au débat discutaient également des répercussions de l'étude de l'anglais et du sanscrit sur la prononciation correcte du marathe.

Au Sri Lanka, le *Divaina* du 13 mars 1983 publiait une entrevue avec Munidasa Senerath Yapa, écrivain cinghalais de renom. Celui-ci blâmait tous ceux qui n'utilisaient pas la langue cinghalaise correctement et se montrait particulièrement sévère à l'égard des journalistes de la radio qui bafouent la grammaire. M. Munidasa prétend que la confusion qui affecte le cinghalais de nos jours vient de ce que les gens qui ne connaissent pas suffisamment cette langue travaillent en *cingola*<sup>2</sup>. Il reproche aux commentateurs de radio d'avoir popularisé ce qu'il appelle des « solécismes ». Il présente une liste d'expressions popularisées par les journalistes de la radio, expressions qu'il juge grammaticalement incorrectes. L'une des causes de la faiblesse en langue cinghalaise constatée chez les enfants d'âge scolaire, dit-il, est l'utilisation de phrases à la syntaxe fautive sur les ondes de la radio.

De nouveaux styles se développent par le biais de la traduction, de la compilation et de la rédaction originale de manuels, de rapports et d'ouvrages techniques, de dépêches, etc. Il suffit de voir comment le contenu et la langue des journaux se modifient suivant des voies globalement convergentes et le rythme auquel la société évolue.

Par conséquent, pour enseigner et soutenir l'emploi « correct » de ces styles modernes de langue écrite, une foule de manuels de stylistique proposent différentes formes de lettres d'affaires et de communications scientifiques tandis que des manuels de rédaction juridique régissent la langue législative et que les étudiants apprennent à rédiger textes scientifiques et essais critiques. Il arrive même souvent que les journaux produisent leur propre guide stylistique ou fassent appel à des conseillers linguistiques, comme le fait le *Straits Times* de Singapour. Enfin, de nombreux réseaux de radio et de télévision surveillent et corrigent la langue de leurs présentateurs.

### 3. Changements linguistiques

Les changements dans l'utilisation de la langue, dans ce que les gens pensent de cette utilisation, dans ce qu'ils croient être le bon usage et dans l'influence réelle des usagers sur leur langue peuvent survenir de multiples façons. D'une part, la langue peut avoir subi certains change-

<sup>2</sup> N.d.T. : De la forme dérivée qu'en ont faite les locuteurs tamouls, sous l'influence de l'anglais (d'après *Robert*).

ments qui sont passés inaperçus. À l'opposé, certains changements linguistiques ne surviennent que par une décision de toute évidence source de problèmes puisqu'elle impliquera une foule de gens aux opinions divergentes. Si les changements du premier type ne sont guère perceptibles, c'est que les écarts ou différences ne sont pas assez importants dans le contexte où ils se produisent pour attirer commentaires ou corrections. Par exemple, la confusion entre *acumen*, *acuity*, et *acuteness*, de même que la confusion entre *perspicacity*, *perspicuousness* et *perspicuity* en anglais américain. Autre exemple, l'apparition et la diffusion dans la langue suédoise au cours des années 70 d'une innovation grammaticale qui consistait à utiliser le mot *typ* (forme) seul entre deux noms, comme dans *förslag typ löntagarfonder* (« proposition d'une forme de rémunération pour les employés salariés »), innovation qui n'a probablement été portée à la connaissance du public qu'au cours des années 80 (voir Öhlander, 1983). D'autre part, l'implantation progressive, dans l'État du Maharashtra (en Inde), d'une orthographe marathe de type *devanāgarī* qui s'accompagne de certaines innovations stylistiques (voir Rajyashree, 1984), constitue un exemple d'une évolution linguistique survenue par suite d'une décision bien mûrie. On peut mentionner aussi le souci constant du public et des spécialistes devant le degré croissant de sanscritisation des nombreuses langues indiennes. En d'autres termes, certains changements linguistiques surviennent par suite de discussions entre groupes de gens qui se penchent sur les nouveaux phénomènes de la langue, comme l'apparition de néologismes, ou qui introduisent à l'essai une nouvelle langue dans le répertoire de la société pour faciliter la communication, tandis que d'autres changements surviennent pratiquement à l'insu des gens.

Toute communauté a forcément des préoccupations d'ordre linguistique. Certains aspects de la langue sont affectés plus que d'autres par l'influence extérieure; de même, toutes les communautés linguistiques n'ont pas atteint le niveau de stabilité qui leur permette de contrôler l'évolution de la langue et de corriger leurs problèmes linguistiques. Quels sont les problèmes propres à chaque communauté linguistique? En quoi diffèrent-ils? Quels sont dans chaque communauté les organismes dont relèvent les questions linguistiques?

On peut adopter une perspective historique et typologique globale et étudier les préoccupations linguistiques de l'homme depuis la pré-histoire jusqu'à l'époque postindustrielle. L'analyste peut encore suivre son propre point de vue, idéologique et linguistique, adopter une perspective « structuraliste » et chercher les motifs « épistémiques » entourant l'évolution de la culture linguistique ou enfin, dans une perspective « démocratique », essayer de déterminer quelles questions

linguistiques pourraient être envisagées simultanément. Quelle que soit l'approche, l'analyste doit absolument partir de données empiriques s'il veut montrer les mesures que prend effectivement la communauté linguistique et ce qu'elle pense de la situation linguistique.

Quels sont les problèmes les plus importants dans l'évolution de la langue, qu'ils soient une préoccupation de l'ensemble de la communauté linguistique ou qu'ils relèvent d'expériences isolées? Il existe deux façons de décrire cette évolution: la première utilise des critères grammaticaux; c'est celle des linguistes. Elle consiste à mesurer les changements observés dans la langue, c'est-à-dire les changements phonétiques, lexicaux, syntaxiques, sémantiques, etc. La seconde consiste à étudier les mesures correctives apportées pour remédier aux impropriétés. On note d'abord ces impropriétés, on les évalue d'après une certaine norme, on en analyse les causes, puis on étudie les mesures prises, à un niveau individuel ou collectif, pour y remédier.

L'une ou l'autre de ces méthodes ne suffirait pas à décrire l'évolution d'une langue. Une combinaison des deux serait préférable, car l'approche grammaticale doit être interprétée dans un contexte de modernisation (ou dans tout autre contexte d'évolution non linguistique mais pertinent) et en fonction des attitudes et réactions des individus, tandis que la méthode corrective exige une interprétation linguistique.

Nous tenterons, dans les pages qui suivent, d'identifier certains éléments d'une évolution attribuable à l'utilisation plus répandue de la langue écrite aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, c'est-à-dire dans un contexte de modernisation, et selon les deux systèmes décrits dans cette section, mais en suivant, à la base, la perspective du système correctif. Les éléments relevés ne se situent pas nécessairement à une époque particulière dans le processus de modernisation. Ne pouvant énumérer ces éléments de façon exhaustive, nous nous en tiendrons, sans respecter d'ordre particulier, à ceux qui ressortent ou qui se présentent le plus souvent aujourd'hui et de la façon la plus critique dans une société en rapide évolution.

### 3.1 Réformes des systèmes d'écriture et de l'orthographe

Les ouvrages linguistiques et anthropologiques présentent mille et un exemples de nations dont la langue auparavant exclusivement orale s'est enrichie d'une forme écrite. Ces ouvrages décrivent généralement la situation de communautés linguistiques dépourvues de traditions écrites qui ont bénéficié de l'attention des missionnaires ou ont suscité

l'intérêt des linguistes. L'introduction de l'écriture dans une communauté linguistique est cruciale, car la modernisation pose d'abord des problèmes d'ordre orthographique.

C'est ainsi que la conception et l'utilisation de claviers de machines à écrire exigent que la norme et la représentation écrite d'une langue soient relativement uniformisées, et que la norme adoptée, quoique empreinte d'une « stabilité flexible »<sup>3</sup>, soit obligatoire. Citons à titre d'illustration le passage, en marathe, des formes d'écriture *modi* et *balbodh* à la forme *devanāgarī*, opération complexe que l'on a mis 150 ans à accomplir. Le sectarisme et certaines orientations politiques peuvent compliquer le choix à faire entre deux formes d'écriture comme le confirme l'alternance des systèmes dans certaines républiques soviétiques d'Asie centrale où l'on peut opter soit pour des caractères d'origine arabe, soit pour des caractères cyrilliques. En Chine aussi, pour certaines langues, le choix se pose entre les caractères d'origine arabe et les caractères romains du pinyin, pour une même langue. Dans ce pays, les minorités linguistiques placées devant ce choix doivent subir en plus les répercussions de la réforme orthographique entreprise dans les langues chinoises, surtout le putonghua (simplification des caractères chinois, romanisation).

Bien entendu, une langue doit d'abord recevoir une forme écrite. Les modèles ne manquent pas, mais le fait qu'il existe une solution de rechange plausible semble compliquer la recherche d'une solution unique. Citons par exemple la transcription en caractères romains du japonais et du chinois. Le pinyin est sans doute maintenant assez bien établi en Chine, mais son champ d'application demeure source de conflits. En Malaisie, la transition entre l'écriture *jawi*, d'origine arabe, et l'écriture en caractères romains s'est effectuée sans heurts, tout comme cela s'était fait en Turquie nombre d'années auparavant. En Somalie, cependant, la population a dû subir quelques décennies de sérieux conflits avant que le gouvernement impose la romanisation qui semble maintenant avoir été implantée avec succès. En Union soviétique, la lutte qui oppose les différentes formes d'écriture (cyrillique, arabe et romaine) des langues autres que le russe pourrait bien se poursuivre pendant longtemps encore, mais ces écritures sont normalisées et les problèmes linguistiques ne peuvent venir que de l'adaptation des caractères aux structures de chaque langue tandis que la question de savoir quelle écriture choisir n'est pas un problème linguistique (Jernudd

<sup>3</sup> Notion proposée par Vilém Mathesius, voir, dans la même collection, *la Norme linguistique*, pp. 809-813. N.d.l.R.

et Neustupný, 1986). Comme ces exemples l'indiquent, la compatibilité des systèmes d'écriture utilisés sur un même territoire ou à l'intérieur d'une même entité politique est un élément important.

Le désir de faire progresser l'éducation des masses ou de voir un grand nombre d'individus venant tout juste d'apprendre à lire et à écrire utiliser une forme d'écriture déjà existante commande une réforme par « simplification » ou par l'introduction de nouveaux alphabets qui devront être utilisés parallèlement ou à la place de systèmes d'écriture plus anciens. Dans le cas d'écriture idéographique, les difficultés de lecture incitent à la réforme.

L'orthographe figure aussi parmi les principales causes de l'abandon d'une forme écrite particulière. Il n'est pas une communauté linguistique où l'on ne parle de normaliser (systématiser, « standardiser ») la représentation écrite d'une langue. Les représentations différentes d'un même mot demeuraient relativement acceptables avant l'invention de l'imprimerie, mais elles sont vigoureusement contestées de nos jours. Les enseignants et tous ceux dont relèvent les questions de norme linguistique s'efforcent sans relâche d'uniformiser l'orthographe. Le public aussi veut connaître la forme « correcte ». Le classement par ordre alphabétique des entrées dans les ouvrages de référence et, plus récemment, l'informatique, entre autres, poussent à l'uniformisation. En même temps, l'apprentissage de l'orthographe devient un peu moins pénible avec l'avènement de logiciels correcteurs.

La calligraphie relève aussi de ce genre d'étude en ce qu'elle peut servir, par exemple, à l'évaluation de la performance langagière des enfants à l'école. Cet élément pourrait cependant perdre de l'importance, au fur et à mesure que décroîtra le rôle du message manuscrit dans la communication publique.

Les ligatures ne posent aucun problème dans l'écriture cursive et la fabrication artisanale des caractères d'imprimerie favorise même une esthétique de ces liaisons. Les concepteurs des claviers de machines à écrire bengalis ont évidemment dû réduire cette profusion de caractères. L'écriture manuelle permet de varier la forme des lettres selon, par exemple, leurs positions dans un mot, mais la représentation mécanique, donc accélérée, ne permet pas facilement ces variations.

L'informatique pourrait bientôt rendre ce débat désuet, car elle apportera des solutions techniques qui permettront de préserver les ligatures et les différentes formes de lettres.

### 3.2 Alphabétisation et écriture<sup>4</sup>

L'alphabétisation se révèle de prime importance lorsque la modernisation d'une communauté s'effectue de façon massive. La question est aussi importante dans les sociétés où l'on croyait n'avoir presque plus d'analphabètes: les écoles répondent-elles aux attentes de la société?

Comme le déclare Jonathan Kozol dans son ouvrage intitulé *Illiterate America* [Anchor Press/Doubleday, 1985], un Américain sur trois est incapable de lire ses livres. À Boston, 40 % de la population adulte est analphabète. À San Antonio, les statistiques font état de 152 000 adultes analphabètes; ils sont probablement plus nombreux encore en réalité. Un million d'adolescents dont l'âge varie entre 12 et 17 ans ont un niveau de lecture équivalant à celui de la troisième année scolaire. Les États-Unis se classent au 49<sup>e</sup> rang parmi les 158 pays membres des Nations Unies pour ce qui est du niveau [officiellement reconnu] d'alphabétisation. [D'après un compte rendu de l'ouvrage de Kozol rédigé par Neil Postman pour le *Washington Post*, 1985].

Apparemment, dans les pays, comme les États-Unis, où l'on peut se permettre de penser à l'épanouissement individuel, le niveau d'alphabétisation demeure une préoccupation constante, car le succès de cet apprentissage varie selon la classe sociale, le type d'emploi, la possibilité qu'a chaque individu de s'instruire, le milieu dans lequel il vit (le village par rapport à la ville), etc.

Quelle connaissance devons-nous avoir du degré de modernisation atteint par une communauté linguistique pour prévoir les chances de succès d'un programme d'alphabétisation, quel qu'il soit? Ces programmes considèrent l'inaptitude à lire comme un défaut de compétence individuel. On dit que, à moins que l'alphabétisation ne soit « fonctionnelle », les individus nouvellement alphabétisés retournent souvent et très rapidement à l'analphabétisme. On entend par alphabétisation « fonctionnelle » que les aptitudes nouvellement acquises doivent être utiles et utilisées, et même, utilisées souvent et dans des contextes différents. Il ne suffit pas d'arriver à déchiffrer un message écrit; l'individu doit être en mesure de comprendre ce qu'il lit et la compréhension du message doit être de quelque conséquence pour lui. Quels sont les contextes d'utilisation des connaissances? Les programmes d'alphabétisation sont-ils une inconséquence? En d'autres termes, lorsque les individus sont prêts à apprendre à lire et à écrire, les « programmes » basés sur le modèle proposé par l'U.N.E.S.C.O. ne sont-ils

pas superflus? Ne suffirait-il pas d'adopter certaines mesures complémentaires aux structures déjà existantes dans les programmes d'éducation aux adultes, les programmes scolaires et les programmes de subvention à la production de manuels scolaires? Quelles sont les mesures nécessaires? Comment les subventions devraient-elles être accordées et pour quelles activités? À quel moment l'alphabétisation cesse-t-elle d'être considérée comme un problème social (impliquant « un analphabétisme très répandu au pays » et provoquant des déclarations sur la nécessité d'amorcer des « campagnes d'alphabétisation ») pour devenir un souci de répondre aux besoins spécifiques de l'individu et de respecter son droit de participer à la vie sociale, économique et politique sans causer de préjudice aux éléments de culture qu'il possédait antérieurement?

Depuis les cent dernières années, la participation aux affaires de la communauté, ou le simple désir de gagner sa vie, dépend de plus en plus de la maîtrise de la langue écrite. L'utilisation de la communication écrite de préférence aux formes orales est reliée de si près au type d'information véhiculé par le message que les gens ne veulent parfois recevoir l'information que si elle est donnée selon un modèle de communication qui repose sur la langue écrite.

Ainsi, il était autrefois possible au service de développement agricole du Pendjab de convoquer des réunions de groupes où les fermiers pouvaient échanger et transmettre de vive voix l'information nécessaire à la poursuite de leurs activités; aujourd'hui, de telles rencontres ne contribueraient plus de façon importante à la croissance agricole. Dans cette région où l'agriculture est devenue une activité prospère et moderne, la communication se fait maintenant sur une base individuelle. Les agriculteurs décèlent leurs problèmes et demandent chacun pour soi les solutions et les explications spécifiques. Ce genre d'assistance demande donc des communications individuelles (Marcus Franda, dans une conférence à l'E.W.C. en mars 1982). Les agriculteurs tiennent maintenant des registres de façon complètement différente et ils participent à divers types de communication qui dépendent bien plus qu'autrefois de l'écriture (registres de production, d'achat et de vente).

L'accès à l'information, qu'il s'agisse des nouvelles locales ou des connaissances techniques, repose presque entièrement sur l'écriture. L'éducation moderne, par exemple, se fait à partir de livres, non plus à partir de modèles ou de la répétition des Écritures et de leurs commentaires; même l'art oratoire en est venu à dépendre de l'écriture et ne s'acquiert plus seulement par la participation et l'interprétation.

<sup>4</sup> Sur ce sujet, on peut aussi consulter *la Crise des langues*, dans la même collection.

Alors que dans bien des endroits on a encore recours à des écrivains publics, on demandera bientôt que tout le monde soit au moins capable de remplir un formulaire, qu'il s'agisse de la recherche d'un emploi ou d'une demande de services. Le programme scolaire de certains pays comporte même un cours pour apprendre à remplir un formulaire comme c'est le cas en Inde.

Dans notre société moderne, il n'est souvent possible d'obtenir services ou emplois qu'en lisant des instructions, en remplissant des formulaires, en tenant des livres de comptes et en rédigeant des rapports. C'est une tâche considérable que de déterminer les besoins d'alphabétisation selon les individus et les circonstances. Mais à partir d'une telle information, il sera possible d'appliquer des mesures pour remédier à l'analphabétisme tel qu'on le perçoit dans la société moderne.

La radiodiffusion et la télédiffusion sont devenues presque universelles. L'utilisation de la langue par les médias est directement liée à la diffusion et à la discussion des normes de prononciation qui dépendent à leur tour de la création des normes de la langue écrite : les textes sont lus à haute voix, la langue est employée sous une forme écrite pour être ensuite parlée, les sujets aussi bien que les présentateurs sont choisis selon leurs qualités linguistiques particulières, etc. Les films aussi illustrent différents comportements en situation de communication. Les journaux répandent leur propre type de langue et offrent en même temps une tribune pour les discussions linguistiques, influant ainsi sur l'usage. Les médias fournissent un nouveau contexte de communication aux journalistes qui s'étaient peut-être d'abord fait connaître sur scène, réservant ainsi cette dernière aux artistes. Ils créent également des mots (et des concepts) nouveaux et, par les bulletins d'information, de nouvelles façons d'écrire couvrant tous les niveaux de la langue depuis la traduction servile et maladroite des dépêches provenant d'agences étrangères jusqu'au style novateur de la page éditoriale.

Tout comme le dialogue dans un roman, le journal remplit une fonction utile en illustrant les variétés populaires de la langue. Du reste, l'éditeur peut très bien décider d'utiliser la langue populaire dans tous les articles du journal; cela se produit particulièrement dans les communautés linguistiques où les normes de la langue écrite ne reflètent pas la langue courante, comme c'est le cas pour l'arabe et le tamoul.

Enfin, l'art du conteur est maintenant supplanté par la nouvelle et le roman. Le Pendjab nous fournit un exemple concret de l'essor que connaissent les formes littéraires. En même temps que se modifiait la

communication pour les besoins du développement agricole au cours des 15 à 20 dernières années, des centaines de jeunes écrivains pendjabis se sont fait connaître par leurs romans et nouvelles rédigés dans leur langue. La littérature n'est plus confinée aux messages religieux et ne sert plus uniquement de cadre aux commentaires sur les événements de la vie courante que représentaient les pièces de théâtre, mais elle exprime maintenant les angoisses et les opinions individuelles. Le chant se professionnalise et le chant populaire est confiné aux fêtes animées par des professionnels, aux chorales ou aux activités des clubs folkloriques ou culturels. Pourtant, le *folk* subsiste en tant que moyen d'expression individuel (qui trouve cependant un marché assez large) et le *pop* prospère.

Au Bengale aussi, l'introduction de la presse mécanique et la fabrication de caractères d'imprimerie bengalis ont eu pour effet de mettre un terme à la tradition littéraire orale et de la remplacer par une prose, une poésie et des représentations théâtrales qui reposent sur le texte imprimé (Anisuzzaman, 1978: 316, 322-323).

### 3.3 Choix de la norme

Les communautés linguistiques qui ont derrière elles de « Grandes Traditions » et dont la langue écrite a été utilisée continuellement depuis les temps anciens, par exemple les nations arabophones, peuvent voir naître un désaccord sur la norme lorsque la masse des gens commence à faire usage de la langue écrite et que se créent de nouveaux contextes d'utilisation. Les manuels et les tests scolaires (ou autres) doivent s'ajuster à une norme reconnue par la société et reposant sur le constat qu'il est extrêmement coûteux de maintenir des critères d'évaluation à partir des règles d'une langue très châtiée qui s'est conservée pendant un millénaire grâce à sa relative séparation de la langue parlée, protégée qu'elle était par des gardiens dont la motivation était idéologique (en l'occurrence, religieuse). Il devient de plus en plus difficile de protéger les domaines autrefois réservés à l'ancienne norme écrite contre l'invasion de l'usage moderne reposant sur une variété « familière ». Ainsi les journaux adoptent différentes normes et s'adressent à différents publics; certains intègrent la langue « familière », d'autres établissent leur propre norme. La société continue de se préoccuper de la compatibilité entre la norme établie et l'usage familial de plus en plus répandu, jusqu'à ce que l'acceptation du changement remplace l'idéologie favorisant la rigidité de la norme. Dans l'intervalle, la norme aura subi une certaine modification. De plus, les gardiens de la norme linguistique auront adopté un nouvel étalon caractérisé essentiellement par l'abandon

des prescriptions qui avaient préservé jusque-là les idéaux du passé, au profit de l'accommodement de la langue aux réalités du discours contemporain et des communications internationales.

Par quels processus social et politique les gardiens du patrimoine normatif voient-ils leur pouvoir ébranlé quand ils ne sont pas tout simplement remplacés? Cela ne peut pas être seulement par suite de l'échec d'un système d'éducation démocratisé visant à inculquer l'excellence ni par suite de l'incapacité de nombre d'individus à jouer les rôles nouveaux de « remplisseurs » de formulaires et de « scribouilleurs » de notes de service. Ce phénomène a forcément à voir également avec la redistribution de l'autorité morale et religieuse et du pouvoir politique dans la communauté linguistique. Le cas des patrimoines normatifs (« Grandes Traditions ») hérités des temps anciens illustre simplement le processus nécessaire à la (re)formulation des normes d'une langue écrite dans toute communauté linguistique. En plus d'étudier les propriétés grammaticales de la norme nouvelle ou peut-être des normes concurrentes, de même que la naissance d'un usage écrit empruntant les propriétés de la variété de langue courante, il est intéressant d'étudier qui sont les concepteurs, les codificateurs et les gardiens des nouvelles normes, quelles sont les questions litigieuses et comment l'on transmet les normes.

### 3.4 Traduction

La communauté linguistique commence par se servir des langues étrangères et de la traduction pour développer sa langue par une stratégie visant à remplacer systématiquement les éléments étrangers, puis en vient à la rédaction originale de textes dans sa langue. En même temps, la traduction se spécialise. Des bureaux offrent alors des services professionnels de traduction au commerce et à l'industrie, et on crée dans les universités des programmes de traduction, d'interprétation et de correction. Les traducteurs se regroupent en associations professionnelles et recherchent l'affiliation internationale.

Plusieurs questions demeurent cependant sans réponse. Quelles constantes se dégagent de ce processus, quels types de textes sont traduits d'abord; à l'usage de qui; dans quel but et de quelle façon? Quels sont les problèmes posés par ce processus? Comment les régler? Qui prend l'initiative dans la formation des traducteurs? Quels modèles doit-on suivre?

La traduction entraîne d'importants changements dans la structure de la langue d'arrivée; en effet, celle-ci reçoit un nouveau contenu

informatif. La traduction des modes d'emploi des produits à exporter n'est pas non plus sans avoir de répercussions sur les langues étrangères.

### 3.5 Changements syntaxiques et textes nouveaux

La rédaction de textes nouveaux introduit des formes et des contenus nouveaux. Elle a donc inévitablement un effet sur la syntaxe. Les gens utilisent divers procédés afin de répondre à divers besoins d'expression. Lorsqu'une langue occupe de nouveaux domaines d'utilisation (par exemple, les romans), la syntaxe devient plus permissive. L'« ancienne » syntaxe ne disparaît pas pour autant. Mais comment le « tout syntaxique » se modifie-t-il? Quels éléments peut-on introduire sans devoir tout restructurer? L'élaboration d'une liste comparative des propriétés de la langue écrite et de la langue parlée peut constituer un bon moyen pour formuler des hypothèses spécifiques sur les changements syntaxiques à long terme et sur l'effet cumulatif des textes nouveaux sur la syntaxe. Une telle liste a été dressée par Akinnaso (1982: 104-5):

1. Usage préférentiel de structures sémantiques et syntaxiques complexes, plus particulièrement les constructions nominales (groupes nominaux, propositions nominales, nominalisations, subordonnées relatives, etc.) et les structures verbales complexes.
2. Usage de la subordination de préférence à la parataxe.
3. Usage des constructions de modèle sujet-prédicat de préférence au modèle thème-rhème.
4. Usage préférentiel de l'assertion et du subjonctif par rapport aux impératifs, aux interrogatifs et aux exclamations.
5. Usage préférentiel de la forme passive.
6. Usage des articles définis de préférence aux démonstratifs.
7. Emploi plus fréquent de certaines formes verbales comme le gérondif, les participes, les adjectifs déterminatifs, les auxiliaires de mode et d'aspect.
8. Nécessité de donner une information complète, d'organiser l'ensemble des idées exprimées et de rendre explicite toute supposition.
9. Organisation plus méthodique des idées à l'aide de notions comme la thèse, le thème et la preuve.
10. Élimination des faux départs, des répétitions, des digressions et autres redondances caractéristiques de la langue courante spontanée. [...]

La langue écrite fait appel à des ressources lexicales et syntaxiques particulières et à des signes graphiques plutôt qu'à la prosodie, au contexte et à la proxémique, pour indiquer certains genres a) de relations syntaxiques [...], b) de pauses [...], c) de force illocutoire [...] et d) d'insistance.

Il est possible, à partir de cette liste, de concevoir un programme de recherche initial capable de répondre à un certain nombre de questions. Par exemple, quelles différences entre la langue écrite et la langue parlée apparaîtront dans tel ou tel texte, pour telle ou telle raison? Ou, pour ramener la question à un niveau plus concret, le calque produit-il des effets systématiques sur la syntaxe de la langue d'arrivée? (Exemple: l'emploi des constructions impersonnelles en apparence si nécessaires dans la langue scientifique.) Réponse: probablement. Quelle influence peut avoir la prédominance de la forme nominale dans les textes scientifiques et techniques des langues européennes sur les écrits d'autres langues?

Ainsi au cours de son étude portant sur l'évolution des constructions passives en thaï au cours des 200 dernières années, Prasithratsint a constaté que « les périodes au cours desquelles les constructions passives étaient le plus souvent utilisées correspondaient aux changements les plus remarquables survenus dans la société thaïe » (1985: 174). Elle suggère donc

[qu']il serait sans doute intéressant d'étudier d'autres phénomènes syntaxiques apparus en thaï possiblement sous l'influence de l'occidentalisation ou du contact de la langue anglaise, par exemple la nominalisation, la subordination, etc. (Prasithratsint, 1985: 180).

Les manuels scolaires représentent un important moyen de diffusion de la langue spécialisée. Dans certains systèmes scolaires, des comités sont chargés de faire une étude critique des manuels avant de les approuver. Mais ces comités tiennent-ils compte des innovations syntaxiques? S'il le font, qu'en advient-il? Quel effet l'entrée en contact des élèves et des étudiants avec la « nouvelle syntaxe » peut-elle avoir sur la langue des autres locuteurs?

Quelle influence pourrait avoir sur les textes le recours croissant à la traduction automatique, qui a ses limites sur le plan de la syntaxe (celle du « langage naturel »)? Quels seront les effets de l'usage de plus en plus fréquent de logiciels de micro-ordinateurs à la maison, au bureau et dans les bibliothèques? De l'usage des ordinateurs dans une gamme de services toujours plus étendue, allant du stockage et de la consultation de l'information, aux jeux vidéo et à la révision des textes?

### 3.6 Style et usage

Les préoccupations de la communauté linguistique se confondent avec le souci suivi du style (sans doute omniprésent). Ce souci implique la création de nouveaux moyens de transmettre la norme, dont les manuels de style, les aides à la rédaction, les guides stylistiques à l'usage des journalistes et éditeurs de certains journaux, etc. La production et la publication de ces guides suivent nécessairement le repérage des fautes de langue (dont les fautes de syntaxe). Le guide fournit des solutions — celles qui sont les mieux acceptées — et stabilise ainsi l'usage. Certains manuels de style réglementent la présentation des textes écrits (interligne des pages dactylographiées, abréviations usuelles, division des paragraphes, façon de mettre un titre en évidence, etc.) qui doivent paraître dans certains journaux tandis que d'autres manuels tentent d'aider l'écrivain à la recherche d'une langue « correcte » et « claire ». Tous les guides proposent des solutions dans les cas d'emplois douteux ou multiples et visent avant tout l'efficacité de l'écriture.

On a créé récemment des logiciels qui permettent de régler la présentation des textes et de corriger l'orthographe. La composition des articles de journaux se fait depuis quelque temps à l'aide de programmes informatiques; l'orthographe et la coupe des mots en fin de ligne sont vérifiées et corrigées automatiquement dans une bonne proportion. Mais que sommes-nous en droit d'attendre au-delà du simple contrôle de l'orthographe? La syntaxe peut-elle être vérifiée de la même façon? Et qu'en est-il de la justesse de la cooccurrence lexicale et du choix de l'expression?

### 3.7 Lexique

La société qui se modernise s'intéresse d'abord au vocabulaire général, puis aux termes techniques spécialisés, à leur définition et à l'intégration effective des emprunts. Plutôt que de s'engager dans des discussions sur le degré de conformité d'un nouvel élément lexical, on favorise la codification et la stabilisation du contenu et de la forme des lexèmes, facteurs essentiels à l'efficacité de la communication. Les deux premiers aspects font partie de l'aménagement linguistique confié aux organismes spécialisés qui doivent toutefois tenir compte de l'usage en vigueur dans les milieux professionnels et expliquer les relations qui existent entre le vocabulaire spécialisé et la langue générale.

Ainsi l'Académie de la langue hébraïque a dû abandonner en partie le contrôle qu'elle exerçait sur le vocabulaire scientifique lorsqu'il est

apparu que l'attitude de ses membres compromettrait l'autorité dont elle était investie en tant qu'instance suprême. En effet, les membres de l'Académie prenaient trop à cœur la pureté de la langue hébraïque, rejetant l'usage des professionnels qui, participant au discours international, aspiraient à la similarité du vocabulaire d'une langue à l'autre. Les années 60 ont amené une période transitoire au cours de laquelle des changements furent apportés à la procédure administrative d'homologation des terminologies. C'était admettre que le souci de pureté, jadis prépondérant, ne devait plus dorénavant déterminer la croissance du vocabulaire (voir Fellman et Fishman, 1977; Fellman, 1977; Jernudd, 1977b).

On est toujours étonné de constater, lorsqu'on étudie certaines langues, que les termes scientifiques et techniques n'existent pas encore. C'est le cas du bahasia indonesia et de l'arabe. Individus et organismes se chargent alors de créer des terminologies complètes, dans l'espoir qu'elles permettront à leur communauté linguistique d'acquérir plus rapidement la technologie et les connaissances scientifiques correspondantes. Comme la technologie et les objets existent déjà ailleurs, les termes qui les désignent existent aussi dans d'autres langues et ils serviront de point de départ. Certains pensent qu'il serait utile soit de former des termes qui rappellent ceux de la langue source (exemple: *oxygen* en anglais et *oksigen* en bahasia indonesia), soit d'en créer de nouveaux à partir du modèle indigène (exemple: l'anglais *seismograph* et l'arabe *mirgafa*; Hamzaoui, 1975: 501). Ces exemples illustrent la façon systématique de remédier à la faiblesse d'une langue dans un domaine entier de vocabulaire.

Autre exemple, au cours des dernières décennies, l'Académie de la langue arabe, au Caire, a autorisé quelque 15 ou 16 comités à créer des termes se rapportant à divers domaines scientifiques et techniques en respectant les normes prescrites par l'Académie elle-même quant aux caractéristiques morphologiques et dérivationnelles du nouveau vocabulaire arabe. Le Conseil de l'Académie accepte les termes qui sont ensuite soumis à sa conférence annuelle pour homologation et, éventuellement, publication. Même si bon nombre de termes ne sont pas adoptés dans les milieux industriels ou scientifiques, l'effort entrepris montrera à tout le moins que la langue est apte à remplir la fonction de dénomination technique et scientifique, ce qui déjà règle une partie du problème. Dans le meilleur des cas, les termes seront à la portée d'éventuels utilisateurs.

La standardisation des termes représente un autre cas de correction systématique d'un problème de ressources lexicales. Une fois le terme

entré dans la langue, certains spécialistes-utilisateurs peuvent réclamer l'uniformisation de l'usage. Bien souvent, ces spécialistes souhaitent qu'il y ait similitude d'expression et délimitation précise du contenu (référence). Pensons par exemple à un groupe d'ingénieurs d'un secteur de l'industrie ou à un réseau international de scientifiques, ou au cas particulier des ichtyologistes qui désirent voir standardiser leur taxinomie. C'est ce qui ressort du rapport publié par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.), intitulé *Explanatory Notes to the FAO Programme on Species Identification Sheets for Fishery Purposes*.

Les tentatives d'aménagement de la langue ne se limitent pas au vocabulaire, mais touchent tout le système linguistique, y compris les styles d'expression technique, la langue administrative et juridique, la prononciation à la radio, etc.

Déterminer si un terme est « étranger » ou s'il appartient vraiment au vocabulaire endogène provoque une controverse qui s'inscrit dans le cadre d'une discussion générale portant sur l'affectation des langues à différents domaines d'utilisation. S'accorder pour dire qu'il convient effectivement d'utiliser une langue comme l'arabe pour enseigner les sciences dans les écoles secondaires et les universités, c'est battre en brèche l'argument voulant que l'anglais soit la langue du vocabulaire, voire de l'enseignement. C'est aussi incorporer des mots auparavant considérés comme étrangers.

C'est ainsi que le bahasia indonesia s'est enrichi considérablement grâce à l'emprunt de mots néerlandais, anglais et allemands pour les travaux de recherche et la transmission d'idées modernes (Anwar, 1980: 182-183).

Bien entendu, la critique continue d'évaluer la conformité du nouveau vocabulaire avec le « génie de la langue » selon les principes de l'évaluateur, qu'il s'agisse de principes savants et systématiques, idéologiquement sélectifs ou individuels.

### 3.8 Résumé

Qu'est-ce que l'utilisation de la langue, sinon une re-création continue et une réaffirmation constante du système linguistique visant à favoriser et à faciliter la communication entre les individus? Certains se créent des problèmes et en créent aux autres en se servant des différences de langue comme moyen de valorisation et en dressant des obstacles devant ceux qui voudraient bien apprendre la même langue qu'eux.

La langue sert en outre à désigner des idées et des objets et à exprimer les rapports qui existent entre ces idées et ces objets (et les individus). Les populations se font une opinion sur le type de langue le plus approprié à des besoins particuliers d'expression; elles organisent et standardisent la langue puis en discutent; certaines personnes étudient systématiquement la façon dont les langues peuvent être amenées à bien remplir leurs fonctions.

Toutes les communautés linguistiques éprouvent des problèmes de langue. Leurs structures sociales, politiques et économiques différentes font que leurs besoins linguistiques sont différents. Tout individu souhaite vivre sa vie. Il est conscient qu'il lui faut communiquer avec d'autres, ce qui implique la recherche de mots qui ont un sens relativement stable. Ce n'est pas par pur hasard que des groupes d'individus partagent une ou plusieurs langues puisque c'est par la création et la défense de ces langues qu'ils se constituent et se distinguent. D'autre part, l'ignorance d'une langue peut empêcher l'individu de devenir membre du groupe. Il se révèle souvent fort difficile de forcer les barrières linguistiques, qu'elles soient voulues ou non, particulièrement lorsque la distance interlinguistique est trop grande. Mais la patience et la coopération sont la clé du succès.

Il faut comprendre les problèmes linguistiques tels qu'ils se présentent dans le discours individuel — oral et écrit — pour comprendre comment se forme et se réforme une langue. Une langue ne demeure vivante que si, une fois créée, on veille sans cesse à la corriger, à l'enrichir.

#### 4. L'exemple de la Suède

Le suédois s'est établi depuis des siècles comme langue de la plupart des communications internes en Suède. Pour les Suédois, il y a les langues étrangères, c'est-à-dire la plupart des autres langues — dont les grandes langues de communication comme l'anglais, le français, le russe, l'allemand et l'espagnol —, les autres « langues scandinaves (ou nordiques) » — y compris le finnois — et les « langues des immigrants » (principalement l'arabe, le turc, l'italien, etc.). Au cours de son histoire, la langue suédoise a pris tour à tour le latin, le français, l'allemand et l'anglais pour modèles, et toutes ces langues ont exercé sur elle — l'anglais continue d'ailleurs de le faire — une influence considérable. La pensée a constamment nourri le débat linguistique en Suède. L'aménagement linguistique actuel cherche à favoriser l'expres-

sion et le juste équilibre de diverses tendances: « nationalisme », « internationalisme », « traditionalisme », « rationalisme » et « démocratie » (Dahlstedt, 1976). C'est ce même souci qui se reflète aussi bien dans la politique et le commerce extérieur que dans le développement du système scolaire ou le choix des politiques culturelles.

La création d'une Académie pour consacrer le caractère distinct de la langue suédoise est un bon exemple de l'adoption d'une idée étrangère qui a eu des conséquences majeures sur l'aménagement linguistique. Dès son entrée dans l'ère moderne, la Suède a senti ce besoin. L'Académie suédoise, copiée directement sur le modèle de l'Académie française, a vu le jour en 1786, au cours d'une période de francophilie affectant la Cour et l'élite suédoises. Les fonctions des deux institutions sont assez semblables.

Pour mener ses fonctions à bien, l'Académie devait publier une grammaire et un dictionnaire. Conçu sur le modèle du *Dictionnaire* de l'Académie française, le dictionnaire est toujours en voie de rédaction, mais il a été repensé d'après les théories de la linguistique historique du XIX<sup>e</sup> siècle. Sur le plan lexicographique, l'Académie s'acquitte de ses fonctions normatives en publiant un petit dictionnaire qui a connu 10 éditions depuis 1874. Elle a aussi publié une grammaire en 1836.

L'Académie suédoise demeure, quoiqu'en titre seulement, l'instance linguistique suprême. En plus de publier son petit dictionnaire, elle décerne un prix annuel récompensant un apport exceptionnel à la culture de la langue (*språkvård*<sup>5</sup>), subventionne diverses publications sur le sujet et commente parfois les événements linguistiques d'envergure, par exemple la publication d'une traduction de la Bible. Cette traduction de la Bible a soulevé le problème de concilier le respect du « patrimoine » linguistique et des éléments culturels et religieux qui y sont associés avec le désir d'atteindre un public contemporain dans la langue d'aujourd'hui.

Il est certain que tous les Suédois ne sont pas préoccupés par les problèmes linguistiques, mais tous entrent en contact avec eux selon une forme particulière de pensée, une façon de parler, de chercher et de corriger; bref c'est là un système social de culture de la langue en Suède.

<sup>5</sup> N.d.T. Le terme suédois pour « contrôle de la langue » est *språkvård*, littéralement « soin de la langue » ou « culture de la langue ».

Une bonne proportion d'individus nés en Suède ont comme langue maternelle le finnois ou le same (lapon), ou encore certaines langues asiatiques ou européennes. Certains organismes ont même été établis pour s'occuper du finnois et du same de Suède.

Parmi les organismes approuvés par l'Académie suédoise et responsables de la culture de la langue, mentionnons le Conseil de la langue suédoise (*Svenska språknämnden*), le Centre suédois de terminologie (*Tekniska nomenklaturcentralen*) et le Bureau chargé de rédiger un grand dictionnaire de la langue suédoise (*Svenska Akademiens « Ord-bok »*) de même qu'un dictionnaire plus petit pouvant servir de référence pour les questions d'orthographe et de flexion des mots (*Svenska Akademiens « Ordlista över svenska språket »*) rédigé cette fois en collaboration avec le Conseil de la langue suédoise.

Même si son nom et, jusqu'à un certain point, son orientation générale ont changé à travers les ans, le Conseil de la langue suédoise continue d'assumer les fonctions dont il avait été investi à sa fondation, en 1944, soit suivre

l'évolution de la langue suédoise dans ses formes écrite et parlée et s'intéresser à la culture de la langue. Le Conseil doit développer la coopération entre les pays nordiques dans le domaine de la culture de la langue afin de contribuer au maintien et au renforcement de l'union linguistique des pays nordiques.

Le Conseil s'acquitte de cette dernière tâche avec la collaboration d'organismes équivalents des autres pays. Tous se réunissent pour une assemblée annuelle qui est suivie de la publication d'un rapport, *Språk i Norden*. Il arrive que le Conseil se joigne à d'autres organismes internordiques qui sont formés au gré des besoins. Le Conseil s'adonne à la recherche, mais surtout offre, en matière linguistique, un service de consultation gratuit aux ministères, aux entreprises commerciales et au grand public. Il publie des monographies et un journal trimestriel de culture de la langue, *Språkvård*, prépare la rédaction de dictionnaires, dont un guide d'usage de la langue suédoise, *Svensk handorbok, Konstruktioner och fraseologi*, et un lexique pour les écoles. La consultation peut se faire par téléphone.

Fondé en 1941, le Centre suédois de terminologie (T.N.C.) a le statut d'institution semi-officielle. Issu de l'entreprise privée, il s'est vu confier la double tâche de répertorier les mots utilisés par les techniciens et les scientifiques et d'adapter les mots nouveaux à la structure linguistique du suédois correct en vue de standardiser les langues de spécialité. La normalisation d'un terme se fait suivant le modèle adopté

en ingénierie, c'est-à-dire en spécifiant la forme et la fonction d'un objet; dans le cas de la langue, la normalisation donne d'abord une définition claire d'un mot dont elle fixe l'orthographe et la morphologie, créant ainsi un terme que l'on peut publier dans une liste approuvée. En ce domaine, il arrive souvent que les objectifs recherchés par le T.N.C. et l'Institut suédois de normalisation — sinon leurs méthodes de travail — se confondent. À l'heure actuelle, le travail du T.N.C. porte surtout sur la préparation de glossaires dans des domaines bien définis de la technique et de la science en étroite collaboration avec les spécialistes des domaines concernés. (Habituellement, le travail est entrepris à la demande de ces derniers, avec l'appui de leur association professionnelle.) Ces glossaires sont généralement considérés comme des exemples réussis de normalisation et de création de terminologies, puisqu'ils viennent consolider l'usage existant en éliminant certaines incertitudes terminologiques ou en réglant certains conflits dans l'usage orthographique ou flexionnel et en insistant sur les relations sémantiques entre les termes étudiés.

Les premiers glossaires étaient pour la plupart unilingues, mais les plus récents sont bilingues. Le T.N.C. offre aussi un service de consultation par téléphone ou par écrit. Il publie un bulletin d'information intitulé *T.N.C. Aktuell*. Grâce à une innovation fort intéressante, le public peut maintenant avoir accès à la banque de données informatisée du T.N.C. L'organisme envisage également la création d'une banque informatisée à laquelle les abonnés auraient accès, et où seraient inscrits les néologismes et les emprunts relevés dans les journaux, les périodiques, les conversations (ces termes ne faisant l'objet que d'un traitement minimal de la part du T.N.C. et, surtout, d'aucune homologation). Les services de consultation offerts par le T.N.C. ne se limitent pas à la terminologie, mais concernent la langue technique en général. Ce travail se fait à tous égards en constante collaboration avec le comité chargé de rédiger le dictionnaire de l'Académie suédoise ainsi qu'avec le Conseil de la langue suédoise. Le T.N.C. encourage de plus l'établissement de relations suivies avec les organisations jumelles des autres pays scandinaves et d'autres pays. Qu'ils soient entrepris ou discutés au sein de centres nationaux ou d'organismes internationaux comme la Commission électrotechnique internationale, l'I.S.O. (International Standardization Organization) et la Fédération internationale des traducteurs, ou au sein d'associations professionnelles, les efforts de normalisation de la langue technique sont soigneusement suivis et le T.N.C. cherche à stimuler la coopération entre toutes les parties concernées afin d'encourager la création d'une langue technique internationale.

De plus en plus, la coopération grandit entre organismes et banques de terminologie dans les pays scandinaves et ailleurs en Europe du Nord (de même qu'au Canada) et on cherche à les relier tous dans un réseau international de terminologie (Termnet). Cette recherche, abordée dans le cadre de travaux menés conjointement en Scandinavie, en Europe et au Canada, est axée sur les méthodes permettant l'accès de tous ces pays aux banques de données terminologiques, ce qui a été rendu possible grâce aux progrès réalisés en informatique et dans les télécommunications.

Depuis quelques années, en Suède, les relations entre la langue technique des spécialistes et l'usage en vigueur dans la langue générale ont attiré un peu plus l'attention. Les relations qui peuvent exister entre les variétés de langue employées en droit, en administration, à la radio, en télédiffusion et par les autres médias d'une part, et l'usage en vigueur dans la langue générale d'autre part, sont l'objet d'un même degré d'attention, le tout coordonné par le Conseil de la langue suédoise. Pour le T.N.C., par exemple, tout ce qui concerne les relations entre la langue générale et la langue technique semble être un défi toujours renouvelé. C'est pourquoi des pressions s'exercent constamment sur les autorités scolaires afin que les programmes soient réorientés vers des objectifs se rapprochant de ceux de la société. Les organismes gouvernementaux s'efforcent au nom des « consommateurs » de corriger la langue de la publicité et, à cette fin, le gouvernement a instauré non seulement un bureau du *protecteur du citoyen* mais un service de *conseillers linguistiques* pour encourager l'utilisation d'une « langue claire » en vue de faciliter la communication avec le public. Un programme spécial a été créé pour la formation de ces conseillers. Le service des postes publie des guides pour la rédaction de lettres d'affaires et de lettres personnelles.

L'arrivée d'immigrants appartenant à diverses communautés linguistiques nordiques et étrangères en Suède surtout au cours des années 50 et 60 (mais aussi à un rythme moindre dans les années 70) a incité la société à prendre des mesures en vue de l'insertion sociale de ces travailleurs et de leurs enfants. Il en a résulté des débats politiques portant sur les objectifs de l'insertion (dans quelle mesure les immigrants devaient-ils être intégrés à la vie sociale et quelle part de leur patrimoine culturel pouvaient-ils conserver?). Par la suite, diverses mesures ont été prises pour enseigner le suédois aux immigrants et on a dû réévaluer l'opinion voulant que seul le suédois (ou d'autres langues « de type européen », comme le français, l'anglais et l'allemand) soit utilisé dans les domaines de la vie publique, par exemple en éducation.

En ce qui concerne le suédois, de nouvelles questions ont surgi quant aux méthodes pédagogiques ayant le plus de chances de succès auprès des immigrants, une fois leurs besoins langagiers évalués. Auparavant, l'enseignement de la langue présupposait toujours que le suédois était la langue maternelle de l'individu, supposition dont le bien-fondé avait déjà été mis en doute avec l'arrivée à l'école d'enfants aux horizons sociaux et « dialectaux » divers, et dont le comportement linguistique était différent tout au long du cours, tout comme différerait l'aide qu'ils pouvaient recevoir à la maison en matière de langue. On se demande aussi quel devrait être le degré de compétence exigé du résident permanent qui apprend le suédois comme langue étrangère, degré de compétence dont on devrait tenir compte dans l'évaluation menée en vue de l'attribution des certificats de fin d'études. L'arrivée des immigrants a étendu cette considération au degré et au genre de compétence langagière que possède l'enfant d'immigrant qui arrive à l'école.

Le débat politique provoqué par l'immigration a réactivé les préoccupations que soulevaient les groupes allophones vivant en Suède depuis longtemps, tels les gens nés en Suède mais parlant le finnois ou les langues du groupe lapon. Dans ce dernier cas, il existe des organismes internordiques chargés de la promotion de ces langues. Les problèmes communs à tous les pays nordiques sont soumis au Conseil de la langue sami à Kautokeino en Norvège. Le Conseil est représenté par des agences dans chacun des pays nordiques. La Suède en compte trois, chacune se consacrant à l'une des langues du groupe « same » (lapon de Torneå, de Luleå et same méridional).

Un seul organisme a été créé pour s'occuper d'une langue d'immigrants maintenant bien établis dans le pays. Le *Ruotsinsuomalainen kielilautakunta/Sverigefinska språknämnden* (Conseil de la langue finnoise en Suède), fondé en 1975, a pour mandat de défendre la langue finnoise. Cet organisme s'attache surtout à des problèmes terminologiques particuliers et à la production de vocabulaires bilingues. Deux de ces vocabulaires ont été publiés jusqu'ici: l'un porte sur les relations industrielles, l'autre sur l'éducation. Le Conseil publie également un bulletin d'information, *Kieliviesti*. Les autres langues apportées par des immigrants ne sont appuyées par aucun organisme du genre. Cependant, le projet L.E.X.I.N., coordonné par le département de linguistique mathématique de l'Université de Göteborg, s'emploie à créer des dictionnaires pratiques et appropriés aux besoins de divers groupes d'immigrants. Des volumes consacrés au turc et au serbo-croate ont paru en 1984. La publication de livres dans des langues très peu utilisées sous une forme écrite dans d'autres pays, par exemple le

romani, le kurde et le syriaque, constitue un développement intéressant et utile. Ainsi le Conseil national des écoles de Suède a coordonné un travail sur une orthographe romani effectué en collaboration avec différents pays et il a publié la traduction de livres pour enfants écrits par Astrid Lindgren. Par ailleurs, les bibliothèques publiques suivent une politique active d'acquisition de livres et de journaux publiés dans les langues des immigrants.

## 5. Fondements théoriques : correction du discours individuel

Les fondements théoriques de l'étude de la régulation<sup>6</sup> linguistique doivent reposer sur le discours. On entend par là non seulement l'observation des écarts par rapport à la norme, mais l'éventuelle évaluation des fautes de langage par la correction des actes de parole et d'écriture de l'individu.

On peut professer l'allégeance à certaines langues en tant que symboles d'une nation, d'une grande révélation ou de la Vérité, et même dépenser une énergie considérable à défendre la justesse de ces symboles. Cependant les problèmes soulevés par ces grands débats ne relèvent pas de la langue mais plutôt d'idéologies. Par conséquent, il convient de les étudier selon les règles des disciplines les mieux adaptées à l'analyse des idéologies elles-mêmes ou de leur rôle dans la vie en société. Il pourrait être très avantageux d'unifier ou de rapprocher les discours propres à différentes disciplines, mais pour construire le discours approprié à la discipline traitant de correction de la langue, il est nécessaire de fixer certaines limites.

Le but de la présente section est donc d'isoler cette discipline de celles qui répondent à des besoins différents de connaissance et d'orientation, afin d'établir un fondement théorique. Ceux qui entreprennent des recherches dans ce domaine devront montrer comment un écart se produit dans la parole ou l'écriture d'un individu ou dans sa compréhension de ce qu'une personne dit ou écrit, comment cet écart peut être corrigé et comment l'impropriété ou l'action entreprise pour la corriger peuvent devenir des problèmes exigeant une attention concertée. Ces mêmes chercheurs devront également tenter de décrire et d'expliquer les variations rencontrées d'une communauté linguistique à une autre dans l'expression de l'intérêt ressenti par les membres de la communauté à

l'égard des problèmes d'écart, ainsi que dans le comportement adopté lorsque les membres de ces communautés constatent cet écart puis cherchent à le corriger; idéalement, les chercheurs devront tenter aussi de prédire les résultats.

Cette discipline peut tout simplement conserver le nom de *linguistique*. Tous ceux qui travaillent dans cette discipline, telle qu'elle est actuellement constituée, créent une base de connaissances sur des langues particulières ou sur le langage en général — base sur laquelle pourront s'appuyer les usagers — qui servira à préparer de meilleurs dictionnaires et de meilleures grammaires, et à faciliter le passage d'une langue à une autre. La linguistique sous cette forme est l'une des composantes nécessaires à la description et à l'analyse, et constitue en même temps le domaine d'étude des règles et des normes qui régissent une langue. Associée à la régulation linguistique qui concerne l'observation, l'évaluation et la correction de la langue individuelle ou collective, la linguistique devient apte à expliquer la production (et la reproduction) de la langue. Lorsque les impropriétés de langage deviennent l'objet d'un discours conscient (volontaire) et d'une correction systématique, elles deviennent ce qu'il est convenu d'appeler des *problèmes de langue*. Et tout problème appelle une solution.

Tout sujet parlant dispose d'un savoir linguistique constitué de règles et de normes linguistiques, et grâce auquel il est capable de former des phrases et de s'exprimer avec justesse dans différentes situations de communication. En situation d'interaction, ces échanges ne sauraient être productifs à moins que l'on ne suppose aussi que les sujets parlants sont capables de :

- 1) produire des énoncés;
- 2) porter un jugement de grammaticalité sur les énoncés;
- 3) évaluer les écarts et ainsi définir les impropriétés;
- 4) décider des moyens de correction appropriés;
- 5) appliquer ces corrections.

En linguistique, la première aptitude mentionnée ici est appelée *compétence générative*, tandis que les suivantes constituent ce qu'on appelle la *compétence corrective* dans le vocabulaire de l'aménagement linguistique (voir Neustupný, 1985; Jernudd et Neustupný, 1986). La première ne peut être mise en pratique sans les suivantes, celles-ci perdant toute signification si elles sont dissociées de la première. Ces

<sup>6</sup> C'est ainsi que nous traduisons l'expression *language management* utilisée par l'auteur. N.d.l.R.

deux compétences réunies définissent la communication humaine et la compétence communicative de l'individu. Leur interaction crée « le langage ».

L'interaction peut être considérée surtout comme une façon d'atteindre des fins établies par convention — car la vie est en grande partie faite de conventions — mais elle constitue en même temps un éventuel champ de bataille où s'affrontent des conceptions différentes de la réalité (voir Jernudd et Thuan, 1983). En fait, les sujets parlants s'affirment et cherchent à influencer les autres. Ou bien ils se soumettent et modifient leurs objectifs et leurs aspirations, font des concessions et même abandonnent l'interaction. La correction du discours — c'est-à-dire la « réparation » des énoncés prononcés ou la révision des phrases écrites — est fonctionnelle; elle reflète les valeurs reçues; elle peut être formulée sous forme de règle de correction; elle est conçue pour permettre aux sujets parlants de discuter pendant l'interaction. Cette conduite est habituellement conventionnelle et, de ce fait, est propre à réduire les possibilités de conflits et à faciliter le déroulement de l'interaction.

Les linguistes trouvent tout naturel que l'enfant et le sujet qui apprennent une langue étrangère éprouvent des difficultés; par contre, ils ne s'intéressent pas au discours des locuteurs natifs (adultes), ces derniers s'exprimant apparemment avec facilité. Les sujets parlent parce que l'interaction se déroule selon des protocoles qui les protègent et leur permettent de faire appel à leurs propres ressources correctives. Dans certaines circonstances, ces protocoles permettent de partager la responsabilité du discours. Pourtant, certaines situations de communication sont plus dangereuses que d'autres, mais le danger devient moindre lorsque l'expression et la structure de l'interaction sont codifiées ou même deviennent automatiques (par exemple dans la présentation d'une conférence). Le sujet parlant peut trouver d'autres ressources dans le système génératif: les structures semblent converger vers plus d'un point à l'intérieur de ce système, permettant ainsi une économie d'efforts à l'émission du message. La prévisibilité de certains types de messages oraux ou écrits, et la régularité de leur forme ont créé des interrelations stables et prévisibles entre les unités linguistiques de la première articulation (de la syntaxe et du discours) que l'on peut combiner presque à l'infini. La dénomination des objets, stable par convention, illustre bien cette caractéristique: les mots prennent la signification que les gens sont convenus de leur donner. En effet, lorsqu'une plus grande prévisibilité est souhaitable, on « normalise » le vocabulaire — les mots deviennent alors des « termes » — à l'usage du groupe qui en avait ressenti le besoin.

Les écarts par rapport aux règles génératives surviennent (voir Teleman) lorsqu'un usager:

- a) ne peut agencer les éléments pour former un discours cohérent;
- b) ne possède pas suffisamment la langue;
- c) n'a pas assimilé les variétés de langue utilisées par d'autres ou n'a pas appris à utiliser les expressions dans leur contexte.

Tout message est susceptible d'évaluation sur observation d'une erreur. La correction individuelle du discours peut être dirigée contre un « mauvais choix » de mot effectué dans un contexte déterminé: par exemple, l'emploi du mot « flic » au lieu de « agent de police » devant un juge. « Vous dites ? » est sans doute le procédé de correction le plus simple — sans doute aussi le moins recherché. Le plus subtil consiste à faire entrer la prononciation correcte dans l'intervention suivante, sans autre commentaire. Dans le domaine de l'édition, c'est le crayon rouge ou bleu qui indique les corrections. Dans l'Administration, le fonctionnaire raie sur le formulaire la réponse du client, lui pose une question afin de confirmer l'information puis inscrit l'expression appropriée en jargon administratif. Pour l'autocorrection, la pause, parfois ponctuée d'une hésitation (le « heu »), constitue la façon la plus courante de souligner ce qui doit être corrigé (le « heu » a en effet son rôle à jouer dans la communication). Enfin, pour corriger une autre personne, on peut aussi reprendre ses termes en prenant une intonation interrogative ou répéter le message en utilisant la forme correcte. Cependant, corriger une autre personne équivaut à mettre en doute sa compétence langagière, ce qui est, somme toute, assez délicat... C'est une des raisons (peut-être la raison par excellence) pour lesquelles il existe des « professeurs ».

Ainsi l'enseignement de la langue maternelle peut être considéré comme la mise en œuvre d'un processus de correction des trois types d'impropriétés décrits plus haut et cela dans le but de permettre aux jeunes, par l'entremise de l'institution que constitue l'école, de prendre leur « place dans la société », de telle sorte que le comportement de chacun en situation de communication soit conforme à son rôle social. En d'autres termes, c'est faire en sorte que des normes soient enseignées et que les écarts soient corrigés chez les élèves privilégiés afin que l'on puisse dire d'eux qu'ils parlent, lisent — et plus tard, écrivent — couramment de façon acceptable aux yeux de la société. Les élèves qui n'appartiennent pas à ce groupe et qui ne cherchent pas à corriger d'eux-mêmes leurs lacunes linguistiques se préparent sans doute à faire face à des conflits de normes à la fin de leurs études et peut-être même à devoir se contenter d'un rôle plus modeste que celui auquel ils aspiraient

peut-être (et qui aurait pu leur permettre d'atténuer ces conflits) parce qu'ils ne « parlent pas correctement » ou qu'ils ne « rédigent pas clairement ».

Contrôler, noter, évaluer et corriger font partie intégrante du langage, voire de tout acte de communication. Parmi les ressources des individus se trouve la faculté d'utiliser ces mécanismes de gestion dont ils sont naturellement dotés : un système de correction qui leur permet de corriger ou de clarifier leurs propos, ou encore de s'abstenir d'en émettre ; et au besoin, un système de correction plus rigoureux lorsque, par exemple, des individus se regroupent pour discuter du sujet (la régulation linguistique).

Chaque sujet parlant ou écrivant contribue à la régulation linguistique en sollicitant un jugement qui fasse autorité (du moins pour certains sinon pour tous) sur la justesse d'un mot ou d'une expression, sur l'efficacité ou la qualité d'un texte ; en consultant manuels, grammaires, dictionnaires et guides ; en utilisant le service téléphonique de consultation grammaticale et en suivant des cours de rédaction et d'art oratoire. Le recours à l'autorité fortifie cette même autorité, dissipe l'incertitude et atténue les conflits, créant ainsi un climat de stabilité (voir Jernudd et Thuan, 1983).

Le réglage linguistique entendu en ce sens consiste donc principalement à corriger les impropriétés du langage individuel par la solution des problèmes linguistiques.

## 6. Fondements théoriques : correction du discours collectif

L'individu crée et confirme la langue quand il parle ou écrit. Il existe diverses façons d'exprimer son opinion sur la langue, de l'évaluer pour éventuellement modifier sa propre langue et celle des autres, par exemple, décerner un prix au meilleur orateur ou consulter le dictionnaire. La publication d'une nouvelle édition du *Webster* aux États-Unis ou de tout ouvrage de référence national sur les « mots » de la langue provoque des débats et tout porte à croire que ces ouvrages continueront d'avoir une large distribution. Ces réactions sont normales puisqu'elles sont l'aboutissement logique d'une suite d'actions déclenchées par des personnes regroupées pour discuter du choix d'un mot, de la formulation d'une phrase ou de la forme d'un document. La langue est forcément l'objet d'une attention manifeste et d'une évaluation, suscitées probablement par la curiosité intellectuelle et sans doute aussi par

un intérêt à son endroit. Les membres d'une communauté linguistique rendent donc un jugement normatif et le confirment, contribuant ainsi à maintenir la cohésion du système linguistique. Dans les sociétés où les professions sont structurées, les professionnels de la langue sont les normalisateurs, les chercheurs, les lexicographes. Ailleurs, ces mêmes activités sont exercées par des érudits, chacun dans son domaine — il est utile de savoir qui pourra trancher les questions litigieuses. Certains individus s'emploient d'eux-mêmes à étudier en profondeur la formation d'une langue et établissent ce qu'est le bon usage et ce qu'est l'usage fautif. Ceux qui posent la question fondamentale « qu'est-ce que la langue ? » sont appelés linguistes scientifiques ; les critiques littéraires font évidemment partie de ceux qui évaluent la langue littéraire ; les orateurs évaluent quant à eux les qualités d'une communication orale et les enseignants et professeurs, s'ils sont présents dans la communauté, sont des experts du bon usage. Tous participent donc à la critique et à la correction.

Comme les faits de langue sont soumis à la délibération et au jugement des experts, les interprétations qui surviennent en cours de débat font à leur tour l'objet de discussions et les gens cherchent à répandre leur conception ou à défendre leurs idées.

Lorsqu'une communauté linguistique se voit associée à une autre (pour diverses raisons comme la guerre, les changements majeurs dans les associations commerciales, une réorientation politique), elle verra aussi changer les idéologies qui sous-tendent la régulation linguistique, donc l'usage, ce qui fait qu'au total, la norme linguistique s'en trouvera modifiée. Par exemple, les groupes qui utilisent présentement le persan, l'arabe ou le suédois modernes empruntent à l'anglais « international » les éléments du lexique général, scientifique et technique qui véhiculent ce contenu moderne pour l'adapter à leur propre système linguistique. La langue étrangère qu'ils apprennent à l'école est donc l'anglais, et non plus l'arabe, l'allemand ou le latin comme c'était le cas à l'époque où ces langues servaient à répandre les connaissances importantes, d'ordre religieux ou autre. Une grande partie des emprunts linguistiques remontant à cette époque apparaît donc moins justifiée et, dans certains cas, tout à fait arbitraire aux yeux des générations actuelles. Un autre exemple est l'enrichissement du vocabulaire des langues indiennes et sud-asiatiques à partir de sources sanscrites, ce qui, bien que désirable au dire de certains, n'en est pas moins incompatible avec l'influx lexical d'origine européenne (donc de type gréco-latin). La langue scientifique européenne en général obéit à des conventions morphologiques et sémantiques qui ne sont pas celles du sanscrit. Aussi longtemps que l'apprentissage du sanscrit fera partie de la formation des ingénieurs,

des économistes et des administrateurs, la littérature et le patrimoine sanscrits, tout comme les valeurs qui les accompagnent et dont procède la formation de ces langues, auront de bonnes chances de survivre. Si tel n'est pas le cas, ces communautés linguistiques exprimeront, à tout le moins, leurs préoccupations devant le tournant marqué par l'évolution contemporaine de la langue qui divise le vocabulaire et bon nombre de conventions stylistiques pour donner une littérature « technique » distincte de la littérature « humaniste ». Les communautés linguistiques de l'Union soviétique vivent le même genre de situation.

L'idéologie « puriste » pourrait bien être la réponse rationnelle d'une communauté linguistique qui voit sa langue envahie par une autre langue. Le purisme identifie et défend un « noyau » linguistique et un ensemble de règles de création afin d'affirmer l'indépendance linguistique, de maintenir un sentiment d'authenticité et de stimuler le recours aux intuitions que permet la compétence générative ou tout au moins le recours à une théorie grammaticale indubitablement indigène. Le purisme contribue certainement à la stabilité d'un système linguistique en le préservant d'une certaine influence pour l'exposer à une autre, identifiant même, pour ensuite les rejeter, les éléments d'une source étrangère qui ont déjà pénétré la langue. Il diminue ainsi l'incertitude parmi les usagers d'une langue, particulièrement l'incertitude suscitée par l'apparition d'un mot étranger. Cependant, le purisme peut en même temps provoquer de nouvelles incertitudes. Normalement, la société est divisée en groupes qui adopteront des positions diverses, selon leur formation, leur expérience des autres communautés et des autres littératures et les intérêts qui unissent les membres du groupe.

Comme les autres idéologies liées à la langue, le purisme ne connaît pas de limites. Ainsi, s'il existe une langue divine, cette langue ne peut être que l'arabe, l'hébreu ou le sanscrit. Dans la société suédoise contemporaine, l'idéologie religieuse est remplacée par les notions de démocratisation, de régionalisme et d'internationalisation, toutes exemples d'idéologies qui marquent la culture de la langue, que cette culture soit menée sur le plan individuel ou collectif (voir Dahlstedt). Par la démocratisation de la langue, on souhaite favoriser pour tous l'accès à la connaissance par la suppression des obstacles linguistiques; le régionalisme cherche à accentuer la solidarité entre les nations nordiques en augmentant l'intertraduisibilité des langues nordiques et l'intercompréhension des locuteurs; enfin, l'internationalisation vise à placer la langue suédoise au même niveau de communication que les langues étrangères importantes du point de vue économique et technique. En fait, la notion même de « langue suédoise » et de suédois

comme « langue nationale » sont des idéologies. Les relations entre l'utilisation de la langue et l'évolution linguistique de même qu'entre les idéologies et la régulation linguistique restent encore à décrire.

## 7. Questions importantes en aménagement linguistique

L'idéologie savante peut-elle être amenée à influencer l'orientation de la régulation linguistique pour le bien général? En quoi et dans quelle mesure la science peut-elle prescrire une action concrète à partir de principes avec lesquels la société, dont les intérêts sont si divergents, serait d'accord et qu'elle souhaiterait voir mettre en application? Dans une perspective normative, les questions seraient formulées ainsi:

1) Existe-t-il des solutions efficaces aux problèmes linguistiques?

2) Existe-t-il des problèmes qui ne pourraient pas être résolus avec équité ou efficacité sans l'intervention d'organismes publics sous forme de subventions ou de discussion publique et de diffusion des résultats?

Ces deux questions sont au cœur de l'étude de l'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE. L'aménagement linguistique est en fait une forme de régulation linguistique active et structurée dans l'intérêt spécifique du public et, par conséquent, implique souvent l'intervention d'organismes publics autorisée par le gouvernement ou l'apport de fonds publics.

Les débats portant sur l'aménagement linguistique, si savants soient-ils, sont parfois confus parce que ces deux questions distinctes, quoique évidemment reliées, ne sont pas abordées assez isolément.

Dans les sections qui suivent, le terme « aménagement » doit être compris comme l'action entreprise par le corps législatif ou les organismes gouvernementaux au profit des membres d'une communauté linguistique et selon des principes que l'on dit démocratiques (certains membres de la communauté linguistique peuvent toutefois n'être pas touchés par les mesures d'aménagement; d'un autre côté, l'aménagement se pratique sans doute aussi dans des États non démocratiques).

### 7.1 Systématisation des motifs de l'aménagement linguistique

Pour savoir si un organisme gouvernemental peut faire mieux que l'individu, si ce dernier était abandonné à lui-même dans un système de laisser-faire, il faut normalement, quel que soit le domaine, opposer trois critères l'un à l'autre, soit: a) l'affectation de ressources; b) la participation aux profits; c) la croissance et la stabilité.

Ces critères étant très généraux, ils peuvent servir à juger des résultats découlant des décisions adoptées en matière linguistique. Il importe de prendre conscience que ces critères ne sont que des outils analytiques qui n'aident qu'indirectement à la prise de décision. D'autres critères (dont « l'alliance », voir Neustupný) peuvent aussi servir. Ces critères sont d'utiles métaphores servant à déterminer, par exemple, dans quel domaine et pour quelles raisons les représentants du peuple — en d'autres termes, l'État — peuvent prendre des décisions. Les valeurs qu'impliquent les termes utilisés peuvent et doivent être mises en évidence au cours de l'analyse.

Pour ce qui est de la croissance et de la stabilité des ressources linguistiques, l'État peut détenir une certaine somme d'informations, particulièrement par l'entremise de ses organismes déjà existants ou de ceux qu'il pourra facilement mettre sur pied, afin de pouvoir aborder la question dans une perspective collective et à long terme. Les représentants de l'ensemble de la communauté pourront juger si l'apprentissage et la conservation d'une langue entrepris dès aujourd'hui peuvent avoir des résultats bénéfiques dans l'avenir. La question qui se pose est la suivante: doit-on faire payer à la génération actuelle le coût d'un programme qui profitera aux générations futures plutôt que de consacrer les mêmes sommes à des programmes dont elle pourrait bénéficier à court terme? Cette approche, de nature politique, offre au moins la possibilité de confronter des opinions diverses et, peut-être, de préparer le terrain aux décisions à prendre, décisions qui auront un effet sur l'environnement linguistique des individus.

C'est à ce niveau que se décide tout ce qui concerne l'évolution des langues locales et leur utilisation dans la vie publique, surtout dans le domaine de l'éducation. Cela n'est pas dû au seul fait que l'État contrôle ces domaines, mais également au fait que la transition d'une langue à l'autre est un processus onéreux qui implique un grand nombre d'individus aux horizons linguistiques différents et qui aspirent tous à jouer un rôle dans l'avenir de la langue.

Pour employer un terme du langage macroéconomique, le « taux d'escompte », qui reflète la probabilité d'utiliser plus tard telle connaissance acquise maintenant, ne devrait donc pas être le même s'il est évalué par l'État ou par l'individu. Les représentants du peuple accompliront leur tâche avec désintéressement du point de vue personnel, mais en étant conscients des intérêts collectifs de la nation. S'ils identifient des besoins linguistiques futurs auxquels la population doit se préparer de longue main (par exemple, que l'Australie cesse d'orienter sa culture vers les modèles européens par l'étude du français pour introduire

l'enseignement des langues asiatiques dans les écoles et les universités) ou s'ils perçoivent une possibilité de changements majeurs dans la langue — changements qui, s'ils se produisaient effectivement, seraient de la plus grande importance pour le bien-être de tous —, ils peuvent agir dès maintenant dans l'intérêt de la population en adoptant certaines mesures. Par exemple, le gouvernement peut combler l'écart entre les retombées positives immédiates pour les individus et les profits éventuels pour l'ensemble de la collectivité en créant des postes de spécialistes des langues soit dans l'Administration publique, soit en milieu scolaire. Il peut aussi lancer une campagne pour sensibiliser le public à l'importance que revêt pour l'avenir la connaissance de certaines langues et offrir en même temps des avantages financiers (comme des bourses d'étude) aux personnes qui auront choisi d'entreprendre sans tarder l'étude de ces langues.

C'est, en tout cas, ce qu'a provoqué, entre autres, le traumatisme causé par l'avance prise par les Russes au cours des années 60, qui a permis à un nombre beaucoup plus grand d'étudiants américains d'apprendre des langues étrangères grâce au *National Defense Education Act* (pour comprendre l'importance de ce phénomène dans l'aménagement linguistique en général, du point de vue de la théorie économique, voir Jernudd et Jo).

Si les membres de la collectivité sont suffisamment nombreux à désapprouver l'orientation que prend le gouvernement, ils peuvent manifester leur désaccord en ne reportant plus leurs représentants au pouvoir, sur la base, peut-être, de ces points précis. Mais comme on le sait, les gens peuvent exprimer leurs désirs par des voies fort complexes selon les différents systèmes politiques. Nous voulons surtout souligner ici le fait qu'en démocratie, le redressement est considéré comme exigeant une action politique; le modèle démocratique suppose aussi que le rejet d'un gouvernement par le vote constitue en fait un recours ultime et que le seul manque de réalisme dans les actions entreprises par un parti suffit à faire échouer un programme, quelle que soit la façon dont il a été présenté. Dans les États non démocratiques, la situation se présente autrement et la population exprime différemment l'opinion qu'elle a de la façon dont ses gouvernants conçoivent ses besoins, même si la perception des conditions économiques sous-jacentes et donc déterminantes peut parfois être la même.

En ce qui concerne les États-Unis, il est impossible de déterminer quelle serait l'attitude la plus souhaitable pour réparer certaines injustices linguistiques et surmonter les obstacles qui empêchent les « Chicanos » et les Noirs d'acquérir une compétence linguistique appropriée

sans provoquer un débat politique interminable et sans devoir suivre des voies législatives pour redistribuer les profits et les coûts. L'échec scolaire, le peu de succès sur le marché du travail et les faibles possibilités de réussite dans la vie forment un cercle vicieux dont ces minorités restent prisonnières. Le système scolaire ne réussit pas à dispenser une connaissance satisfaisante de l'anglais et si parfois il y parvient, c'est aux dépens des autres matières, ce qui annule au bout du compte les bienfaits que l'élève a pu retirer de l'apprentissage de la langue. Par conséquent, l'éducation bilingue, assistée du soutien financier du gouvernement fédéral et des gouvernements des États, est une façon de corriger la situation (voir Leibowitz).

En ce qui concerne l'affectation des ressources, nous pouvons considérer la langue comme une ressource puisqu'elle devient, lorsqu'elle est utilisée, un « bien de consommation » (pour employer le jargon économique) ou l'un des « intrants » utilisés dans la fabrication d'un produit. De ce point de vue, la langue peut être considérée comme un produit très diversifié, car elle est partout et il en existe plusieurs types. En tant que ressource, elle doit être évaluée selon deux optiques : en effet, elle sert à des fins pragmatiques, puisqu'elle permet, par exemple, l'utilisation éventuelle de langues étrangères pour mener à bien des transactions commerciales ou encore, parce que sa terminologie précise favorise l'échange de biens ; elle est aussi utilisée à des fins affectives, puisqu'elle permet à une personne d'établir son identité, de révéler sa personnalité et de préserver des traditions culturelles.

Les compétences linguistiques profitent d'abord à l'« acheteur » (celui qui apprend) ; mais elles rapportent aussi des bénéfices indirects aux collectivités, par exemple, un électorat mieux informé ou une meilleure entente internationale. De plus, les aptitudes linguistiques sont le produit de sources diverses et de nombreux types d'environnements sociaux et sont acquises (ou consommées) à des fins aussi différentes que nombreuses. Étant donné le haut niveau de différenciation des aptitudes linguistiques en tant que produit et la multiplicité des producteurs et des consommateurs, le marché des aptitudes linguistiques — que l'on considère ces dernières comme intrants ou comme extrants — se caractérise par une information déficiente. De plus, en un sens, l'usage n'épuise pas les ressources que sont les aptitudes linguistiques, mais au contraire en augmente la qualité. Les aptitudes linguistiques sont pratiquement inépuisables une fois acquises, à moins qu'effectivement elles ne se délabrent si elles ne sont pas renforcées par l'usage immédiatement après l'apprentissage. Tout ce qui distingue l'approche individuelle de l'approche collective dans l'évaluation de ce que l'on considère comme souhaitable pour l'acquisition et l'utilisation d'une

langue prêche en faveur de l'intervention du gouvernement, tout au moins sous forme de coordination et de recherche (voir Jernudd et Jo pour une explication plus détaillée de ce dernier argument et de ceux qui suivent).

À cause d'un certain retard dans le développement des aptitudes linguistiques et parce que la demande est souvent irrégulière, inégale et non reconnue, le mécanisme servant à équilibrer l'offre et la demande de services en aptitudes linguistiques, à moins d'être soutenu par quelque mesure, provoque un mouvement oscillatoire entre une demande excessive puis une offre excessive. Par exemple, pour peu que l'on constate un manque d'aptitudes linguistiques dans une génération particulière de la clientèle scolaire (qu'il s'agisse de compétence dans certaines langues étrangères ou de la lecture et de l'écriture d'une langue locale), on recourt immédiatement, dans l'ensemble du système d'éducation, à l'application indistincte et en gros de mesures correctives. C'est ce qui semble s'être produit aux États-Unis pour l'offre et la demande de connaissances en langues étrangères depuis la Deuxième Guerre mondiale, et lorsqu'on a commencé à se plaindre, à partir des années 70, de la faiblesse générale des Américains en anglais écrit.

Cependant, il est des cas où un retard peut au contraire se révéler bénéfique. Il peut par exemple s'écouler un laps de temps entre la sortie sur le marché des premiers produits destinés à améliorer la qualité de la communication dans une langue et le moment où s'amorce la coordination des différentes solutions proposées. Il semble que ce soit le cas du vocabulaire spécialisé. Il peut arriver soit qu'un mot se dégage nettement comme étant le terme à utiliser pour désigner le nouveau concept ou le nouvel objet, auquel cas les auteurs et lexicographes n'ont plus qu'à noter le fait, soit que les individus travaillant dans un même réseau linguistique reconnaissent le besoin de se réunir pour choisir le terme jugé le meilleur parmi les mots en compétition. Il arrive fréquemment qu'un organisme de terminologie soit subventionné par l'État pour assurer la coordination des travaux dans ces circonstances précises.

Ces explications purement rationnelles sont basées sur les traits particuliers des connaissances linguistiques et de l'utilisation de la langue dans la mesure où l'on considère celle-ci comme une ressource et où l'on étudie l'affectation des ressources de la société à l'aménagement du statut de la langue par des mesures de coordination et de planification.

### 7.1.1 Le problème des langues officielles

Nous avons longuement discuté de la situation où une langue se maintient par ce que nous avons appelé « l'effet de loterie » (voir 2.1). C'est une situation commune à de nombreux États qui se sont constitués après la Deuxième Guerre mondiale.

Si le gouvernement dérègle l'utilisation des langues étrangères et s'il s'adapte à la situation sociolinguistique locale, on comprend mal pourquoi il faudrait remettre en vigueur certaines prescriptions linguistiques autres que les plus nécessaires comme celles visant à promouvoir l'utilisation d'une (ou plusieurs) *lingua franca* acceptable dans les communications d'affaires, gouvernementales et autres. Si, pour quelque raison que ce soit, on décide de décréter l'utilisation d'une seule variété linguistique dans les services publics, il vaudrait mieux prévoir des mesures pour assurer la formation des fonctionnaires ou les encourager à améliorer leurs connaissances linguistiques au moyen d'un système de promotions, de primes ou autres. Idéalement, la langue devrait cesser de constituer une condition d'emploi dès que les besoins linguistiques se sont stabilisés. Les exigences linguistiques ne devraient exister que pour les postes de spécialistes de la langue (interprètes, traducteurs ou rédacteurs), car pour tous les autres, la formation adéquate peut être assurée en cours d'emploi.

Plutôt que de choisir une seule langue pour l'administration des affaires de l'État — avant que soit assurée l'égalité d'accès et que soient établies les mesures compensatoires par un consensus social —, le gouvernement pourrait s'accommoder du multilinguisme avec traduction et interprétation sur demande pour la transmission d'informations et créer un système interne de gratification pour l'apprentissage d'une langue seconde commune; le gouvernement pourrait également encourager l'utilisation des langues secondes par des mesures incitatives. Si ces dernières ne suffisent pas, le multilinguisme devrait être renforcé par des lois.

Dans le cadre de ses relations avec une société qui tient de nouveaux rôles et qui offre de nombreuses possibilités de carrières nouvelles, le secteur public peut être organisé pour refléter avantageusement ou tout au moins plus aisément, par son mode d'administration, les situations linguistiques les plus complexes: par la décentralisation, la régionalisation, une politique linguistique de recrutement inspirée des besoins différents des divers secteurs de l'Administration, etc.

La nécessité d'assurer par des lois l'homogénéité linguistique dans la fonction publique ou ailleurs reste encore à prouver. D'autres mesures ou pratiques sont certainement possibles pour s'adapter à la situation linguistique d'une société ou en tirer parti. Tous les individus ont évidemment le droit de participer aux affaires de la communauté sur une base égale et sans se heurter aux obstacles élevés par ceux qui maîtrisent la langue dominante. Il est certain aussi que la diversité linguistique contribue à la richesse d'une société. La diversité du patrimoine culturel de l'humanité devrait être considérée comme un bien public à chérir et sa conservation en vaut probablement le coût, réel ou imaginaire.

### 7.1.2 Le problème de la compétence en langue étrangère

Il arrive qu'un État doive faire appel à une connaissance linguistique exceptionnelle pour effectuer des transactions très importantes, mais qu'en dehors de ces circonstances extraordinaires et imprévisibles, on n'accorde que peu d'importance à la connaissance d'une langue particulière. Par exemple, en cas de crise diplomatique, de piraterie aérienne ou d'événement plus grave encore, l'État peut avoir besoin « de quelqu'un » qui sache l'anglais, l'arabe, le russe, le persan ou toute autre langue. L'État peut même souhaiter la présence de l'expert avant même que l'événement se produise, afin d'être en mesure de prévoir ce qui peut arriver (voir 7.1).

De toute évidence, quand la maîtrise d'une langue n'est considérée comme un actif qu'en temps de crise, le gouvernement est la seule voie par laquelle la société puisse assurer le maintien des compétences linguistiques et même encourager l'apprentissage de langues particulières — si l'on veut vraiment appliquer une solution systématique à des besoins occasionnels. C'est donc entre deux crises que le gouvernement doit veiller à la formation de spécialistes des langues, puisqu'il y va de l'intérêt du pays.

D'autre part, on peut aussi justifier l'intervention du gouvernement par la nécessité de faire échec à une opinion voulant que la connaissance de langues secondes ou étrangères soit inutile (voir Simon). À une époque où l'interdépendance des nations s'accroît, où tant de langues réclament notre attention et où existent tant de *lingua franca* régionales qui acquièrent de plus en plus d'importance (arabe, indonésien ou malais, hindi, russe, espagnol, souahéli et d'autres encore), il devient essentiel de structurer les moyens d'apprendre les langues pour les besoins de la communication internationale. Par exemple, les Bengalis, les Indiens ou les Suédois qui quittent leur pays en quête d'un emploi auraient tout avantage à connaître l'anglais ou l'arabe; et tous ceux qui

veulent entreprendre des études à l'étranger gagneraient à connaître d'autres langues que la leur. Chaque branche de la connaissance est associée à la langue qui l'a vue naître, qui a permis sa diffusion et la discussion de ses principes: ainsi les mathématiques sont associées au français; la philosophie et l'histoire à l'arabe, au chinois, au grec et au sanscrit. Pour commencer, le système d'éducation règle l'apprentissage chez les jeunes — par conséquent, ceux qui réglementent l'éducation doivent prendre en considération les besoins créés par la communication internationale. Bien que tous les pays comptent quelques écoles privées, la plupart des écoles sont des établissements publics. Par conséquent, le gouvernement doit prendre certaines décisions quant aux besoins de la population en langues étrangères et quant aux possibilités que le système d'éducation — qu'il régit en grande partie — offre à cet égard. Il serait grandement temps de voir s'établir la coopération internationale et la coordination des efforts internationaux pour la création d'un *ordre international de communication par la langue* (voir Mazrui).

Au seul niveau national, on trouve un autre argument probant selon lequel l'aménagement offre un ensemble de directives permettant d'améliorer l'efficacité interne d'un système d'enseignement des langues étrangères par la coordination constante des travaux des différentes institutions d'enseignement et la transmission de l'information. La coordination chercherait la combinaison optimale d'intrants et la répartition optimale d'apprenants aux différents niveaux et dans les différentes voies d'apprentissage des langues étrangères, qu'il s'agisse de l'enseignement régulier dispensé à l'école ou d'une formation plus ou moins structurée reçue à la maison, au travail ou à l'étranger. Selon la théorie du marché, la société tirerait grand avantage des décisions relatives à l'acquisition ou au maintien d'une langue étrangère, si ces décisions étaient prises sur la base d'informations complètes. Il suffirait d'un investissement relativement modeste pour permettre à tous les intéressés d'avoir accès à ces informations et d'en faire l'échange (voir Jernudd et Jo).

L'une des composantes du problème linguistique est que l'étude des langues étrangères favorise la création d'une élite. Il est cependant tout à fait inutile que le gouvernement soutienne financièrement l'enseignement d'une langue dont les résultats n'atteindraient pas un certain niveau. Il serait tout aussi inconcevable que le gouvernement assume le coût énorme que représenterait l'enseignement systématique d'une langue étrangère à toute une population quand cet apprentissage pourrait être fait d'une façon plus économique par ceux seulement qui en ont vraiment besoin.

### 7.1.3 Le problème de la modernisation de la langue

En ce qui concerne la modernisation de toute langue, l'intérêt général exige en principe que le gouvernement joue un rôle actif par le biais de subventions qui assureraient l'affectation optimale des ressources. Les vocabulaires de spécialité et les réformes orthographiques sont plus aptes à se développer et à se stabiliser si le gouvernement leur assure coordination et appui. En effet, malgré l'importance du rôle qu'ils jouent au sein des mouvements linguistiques et en tant que critiques de l'usage, les individus laissés à eux-mêmes ne retirent pas toujours des profits optimaux de leurs initiatives (si l'on pouvait par exemple évaluer ces profits sur le marché). Plus important encore, les individus travaillant seuls ne peuvent pas toujours trouver aisément les moyens de diffuser le résultat de leurs travaux ni rassembler les données nécessaires à leur analyse et aux propositions pour légitimer les normes qu'ils ont élaborées, pas plus qu'ils ne peuvent trouver le moyen de publier leurs découvertes à temps pour répondre aux besoins des autres usagers de la langue. C'est ce dernier facteur qui milite le plus en faveur d'un usage coordonné qui crée et maintient une nouvelle norme — puisque la norme linguistique est affaire d'interactions collectives. Les travaux destinés à faire évoluer une langue comportent tant d'éléments variés que les organismes publics sont peut-être les seuls à pouvoir canaliser et faire converger les intérêts de la communauté. Dans certaines sociétés, cependant, il se peut que des entreprises privées mais constituées en sociétés reconnues d'intérêt public jouent le rôle dévolu ailleurs aux organismes gouvernementaux.

L'expérience révèle qu'une certaine participation du gouvernement demeure souhaitable. Il est rentable, tout au moins au cours des premières décennies qui suivent l'adoption d'une politique favorisant la modernisation d'une langue particulière, d'offrir des subventions pour regrouper les individus concernés et les encourager à rédiger des fiches et publier des glossaires, ce qui contribue à l'enrichissement du vocabulaire général et à la standardisation des termes spécialisés. Il se révèle aussi utile dans bien des cas de subventionner l'édition, de faciliter l'apprentissage d'une langue par la mise au point de matériel pédagogique et de promouvoir son utilisation par la publication d'encyclopédies et de grammaires. Si ces mesures profitent à l'ensemble de la société, il est normal que tous en partagent les frais.

Il est cependant difficile de délimiter l'intervention du gouvernement dans ce domaine. D'importantes entreprises, de même que des associations professionnelles et commerciales, participent effectivement dans une large mesure à la régulation linguistique, particulièrement en

ce qui concerne la standardisation des terminologies et l'uniformisation des styles. Et leurs travaux débordent souvent leur cadre immédiat. L'expérience montre que les entreprises privées recherchent souvent une forme de coopération qui étendra le rayon d'acceptation de leurs « produits » et les incitera à produire davantage. Avant de proposer un terme, on doit savoir comment les usagers éventuels le comprennent. Par exemple, il est important de savoir si le mot « porte », tel qu'on l'emploie dans les relations commerciales entre fabricants et entrepreneurs de la construction, englobe aussi « le cadre de la porte ». De même, il importe que les avocats spécialisés dans le domaine de la pêche commerciale, les inspecteurs des pêches et les capitaines de bateaux entre autres, s'entendent sur ce que désigne le mot « thon » (voir Klawe). Le Centre suédois de terminologie technique est d'ailleurs le fruit de l'initiative d'une entreprise suédoise de fabrication industrielle. L'entreprise en question a conservé le service de terminologie qui a donné naissance au centre et qui collabore maintenant avec lui; le centre coordonne l'ensemble des travaux de terminologie du pays et en publie les résultats (voir Selander).

Certains types de vocabulaire excèdent les cadres d'une communauté ou d'une langue particulières, par exemple, l'identification des espèces de poissons et de plantes ou la dénomination de produits ou de procédés électroniques. C'est là un domaine complexe. Les langues et leurs caractéristiques s'entrecroisent à différents niveaux d'usage. La jonction entre les langues et les groupes d'usagers devrait susciter un plus grand intérêt de la part des organisations internationales. Dans ce type d'action entreprise au nom de toute une population, la faible marge de profit qu'un seul petit groupe est en droit d'espérer peut nuire à la motivation ou alors, les organismes privés qui veulent assurer la coordination sont tous trop faibles ou n'ont tout simplement pas l'autorité nécessaire pour organiser leurs travaux à l'échelle nationale ou internationale.

## 7.2 Cerner les problèmes et prendre les décisions

L'aménagement et la régulation linguistiques doivent prendre en considération, bien comprendre et respecter toute la complexité des contextes politique, social et économique particuliers. Les instruments de la prise de décision peuvent être les mêmes d'un contexte à l'autre, mais il ne faut pas oublier qu'ils ne sont que des moyens d'appuyer une orientation particulière. D'abord et avant tout, ces instruments aident les parties en cause à formuler et peut-être même à comprendre la question et les problèmes. Ils peuvent également aider à déterminer ce qui peut être fait pour régler le problème une fois qu'on le conçoit clairement. Il

arrive même parfois qu'en essayant de cerner la question, on se rende compte qu'il n'y a pas vraiment de problème. Les solutions ne seront efficaces que pour la période considérée, dans le contexte particulier du problème donné et à l'intérieur des contraintes implicites qui limitent les solutions possibles.

La solution des problèmes doit comporter un choix assez important, qui vaut la peine qu'on s'y arrête volontairement. Une décision, dans le domaine de l'aménagement et de la régulation linguistiques, est l'acceptation (par un groupe de personnes ayant des intérêts particuliers) d'une déclaration officielle qui propose une façon concrète de corriger l'insuffisance qui est à l'origine du problème. Ces déclarations officielles sont des énoncés qui peuvent susciter la controverse. Les spécialistes sont les médiateurs, appelés à jouer ce rôle du fait qu'ils possèdent plus d'informations et d'expérience que la plupart des gens.

Au moins trois mécanismes sociaux entravent l'action des décideurs et des experts et soumettent à diverses contraintes les mesures correctives qui serviraient le mieux les intérêts individuels et collectifs:

- 1) la discussion publique et le débat politique;
- 2) la critique sociale;
- 3) la recherche.

Il est vain de croire qu'il existe des solutions permanentes qui soient toujours vraies et que l'on pourrait répandre une fois pour toutes dans les publications spécialisées. Cependant, on peut sans doute s'inspirer des résultats obtenus antérieurement dans des conditions similaires de prise de décision pour établir des lignes directrices applicables à une gamme de problèmes linguistiques qui surgissent de situations récurrentes. Par exemple, il ressort de l'expérience qu'avec un peu de temps, les emprunts lexicaux sont parfois rejetés « naturellement » ou qu'au contraire ils finissent par s'intégrer. Il vaut mieux aussi laisser les gens s'interroger pendant quelque temps sur la flexion ou l'orthographe d'un mot nouveau avant de faire intervenir les spécialistes.

Malheureusement, on peut déplorer jusqu'ici l'absence de données détaillées sur ce genre d'expériences partiellement généralisables, sauf peut-être dans certaines communautés linguistiques du nord ou de l'est de l'Europe, où l'on trouve un modèle de culture de la langue dont il y aurait lieu de s'inspirer. Il serait essentiel de recueillir ces données, de les interpréter et d'en assurer la diffusion.

### 7.3 Conclusion

L'aménagement linguistique est donc essentiel si l'on considère la langue comme une ressource, si l'on croit de plus qu'il faut répartir également les profits et si l'on se préoccupe enfin de la croissance et de la viabilité de la communauté linguistique. En ce domaine, la coopération profite aux individus, tout comme la spécialisation profite à la collectivité. Les produits du travail individuel en régulation linguistique et l'agencement des besoins linguistiques divers peuvent profiter à tous s'il existe des organismes publics qui ajoutent à ces éléments des données nouvelles pour ensuite évaluer, distribuer et coordonner l'information et la connaissance. Mais on ne sait pas encore dans quelle mesure et dans quelles circonstances particulières la question revêt un intérêt général. En principe, si l'établissement d'une politique linguistique interne, en ce qui concerne l'apprentissage et l'utilisation des langues étrangères et la normalisation des termes, se fait dans le contexte de la communication scientifique internationale et de la modernisation de la langue, son effet sera, sinon le meilleur souhaitable, à tout le moins bénéfique.

### Bibliographie

- AKINNASO, F. Niyi (1982), « On the Differences Between Spoken and Written Language », *Language and Speech* 25/2, pp. 97-125.
- ALISJAHBANA, Sutan Takdir (1983), « Literature's Role in the Emergency of a New Culture », *Prisma. The Indonesian Indicator* n° 29, septembre 1983, pp. 11-23.
- ANISUZZAMAN, A.T.M. (1978), « Social Aspects of Endogenous Intellectual Creativity: A Perspective for Bangladesh » dans: Anouar Abdel-Malik (éd.), *Intellectual Creativity in Endogenous Culture*. Symposium asiatique régional de Kyoto, Université des Nations-Unies, pp. 300-339.
- ANWAR, Khaidir (1980), *Indonesian. The Development and Use of a National Language*, Yogyakarta, Gadjah Madra University Press.
- BICKERTON, Derek (1983), « Can English and Pidgin be Kept Apart? » dans: Chris Kennedy (éd.), *Language Planning and Language Education*, London, George Allen and Urwin, pp. 111-117.
- BLAUG, Mark (1972 [1970]), *An Introduction to the Economics of Education*, The Penguin Press.
- DAHLSTEDT, Karl-Hampus (1976), « Societal Ideology and Language Cultivation: The Case of Swedish », *The International Journal of the Sociology of Language* 10, pp. 17-50.

- FELLMAN, J. (1977), « The Hebrew Academy: Orientation and Operation » dans: Rubin, Jernudd *et al.* (1977: 97-110).
- FELLMAN, J. et J.A. FISHMAN (1977), « Language Planning in Israel: Solving Terminological Problems » dans: Rubin, Jernudd *et al.* (1977: 79-96).
- HAMZAOUI, Rached (1975), *L'Académie de langue arabe du Caire. Histoire et Œuvre*, Université de Tunis.
- JERNUDD, Björn H. (1977a), « Prerequisites for a Model of Language Treatment » dans: Rubin, Jernudd *et al.* (1977: 41-54).
- (1977b), « Linguistic Sources for Terminological Innovation: Policy and Opinion » dans: Rubin, Jernudd *et al.* (1977: 215-236).
- (1983), « Control of Language Through Correction in Speaking », *The International Journal of the Sociology of Language* n° 44, pp. 71-97.
- et Elizabeth THUAN (1984), « Naming Fish », *Language in Society* 13/2, juin 1984.
- et Sung-hwan JO (1985), « An Economic Perspective on Language » dans: Robert B. Kaplan (éd.), *Annual Review of Applied Linguistics* 6, pp. 10-18.
- et J.V. NEUSTUPNÝ (1986), « Language Planning: For Whom? », exposé présenté au Colloque international sur l'aménagement linguistique, Ottawa, mai 1986.
- Kieliviesti*, Bulletin d'information du Conseil de la langue finnoise en Suède. Le premier numéro a été publié en 1982.
- KLAWE, W.L. (1977), « What is Tuna? » *Marine Fisheries Review* 39/11, pp. 1-5.
- LEIBOWITZ, Arnold H. (1982), *Federal Recognition of the Rights of Minority Language Groups*. InterAmerica Research Associates, Inc. et National Clearinghouse for Bilingual Education.
- MAZRUI, Ali (1976), *A World Federation of Cultures: An African Perspective*, New York, The Free Press, chapitre 16 et annexe.
- NEUSTUPNÝ, J.V. (1978), *Post-Structural Approaches to Language. Language Theory in a Japanese Context*, University of Tokyo Press.
- (1985), « Problems in Australian-Japanese Contact Situations » dans: J.B. Pride (éd.), *Cross-Cultural Encounters: Communication and Mis-Communication*, Melbourne River, Seine Publications, pp. 44-64.
- ÖHLANDER, S. (1983), « 'Förslag typ löntagarfonder' — om ett nytt språkbruk i dagens svenska », *Språkvård* 1, pp. 21-30.
- ONG, Walter J. (1982), *Orality and Literacy. The Technologizing of the Word*, Londres et New York, Methuen.

- PRASITHRATHSINT, Amara (1985), *Change in the Passive Constructions in Written Thai During the Bangkok Period*, thèse de doctorat, Department of Linguistics, University of Hawaii.
- RAJYASHREE, K.S. (1984), « Consequences of Printing on Written Marathi », exposé présenté à la table ronde de la SALA, Austin, University of Texas.
- RUBIN, J., Björn H. JERNUDD *et al.* (1977), *Language Planning Processes*, La Haye, Mouton.
- SELANDER, Einar (1980), « Language for Professional Use from the Swedish Point of View », *The International Journal of the Sociology of Language* 23, pp. 17-28.
- SIMON, Paul (1980), *The Tongue-Tied American. Confronting the Foreign Language Crisis*, New York, Continuum.
- Språkvård* [Culture de la langue]. Revue trimestrielle publiée par le Conseil de la langue suédoise. Le premier numéro est paru en 1965.
- Sprog i Norden* [La langue dans les pays nordiques]. Publication annuelle des conseils des langues nordiques et du Secrétariat des langues nordiques. L'édition suédoise du volume de 1980 a été publiée sous le titre de *Språk i Norden 1980* et constituait le numéro 68 de la série de monographies du Conseil de la langue suédoise: Lund, Esselte Studium, 1980, ISBN 91-24-30762-9.
- TELEMAN, Ulf (1979), *Språkratt. Om skolans språknormer och samhällets*, Lund, LiberLäromedel.
- TNC AKTUELLT [Actualités du TNC]. Bulletin d'information bimensuel du Centre suédois de terminologie. Le volume 25 est paru en 1984.